

7. Les aspects sociaux-démographiques

7.	LES ASPECTS SOCIAUX-DEMOGRAPHIQUES.....	1
7.1	LA DEMOGRAPHIE	2
7.1.1	Un espace très faiblement peuplé mais avec des contrastes importants	2
7.1.2	Une structure par âge de la population identique au reste du département et de la région.....	5
7.1.3	Evolution future de la population : des indices et des hypothèses.....	5
7.1.4	Une composition des ménages qui a rejoint les moyennes du reste du département et de la Région entre les deux recensements de 1990 et 1999.....	6
7.1.5	Des habitants qui changent de logement mais peu de commune	8
7.1.6	Une population active où les agriculteurs gardent une place plus importante que dans le reste du département.....	9
7.2	LE LOGEMENT	13
7.2.2	Des logements constitués essentiellement par de l'habitat individuel en résidence principale	13
7.2.3	Un accès à la propriété du logement très inégal	15
7.2.4	Un habitat relativement ancien fortement lié au développement des activités économiques du territoire.....	16
7.3	LES SERVICES ET LES EQUIPEMENTS	17
7.3.1	Des équipements et services publics peu nombreux	17
7.3.2	L'adduction en eau potable encore défaillante dans certaines parties du périmètre du diagnostic.....	17
7.3.3	Les services et les équipements rendus aux habitants très inégalement répartis	18
7.3.4	Une offre limitée en matière de transport.....	19
7.3.5	Un accès à internet à haut-débit en demi-teinte	19
7.3.6	Téléphone mobile : persistance de zones non couvertes	21
7.3.7	Activités et services des domaines socioculturels	22

7.1 La démographie

7.1.1 Un espace très faiblement peuplé mais avec des contrastes importants

CARTE_29

Le périmètre actuel du Parc naturel régional de Camargue compte 7 413 habitants sur une superficie de 865 km². Le périmètre de diagnostic **compte 17 034 habitants¹ sur une superficie de 1118 km²** sur trois communes avec une densité moyenne de **16 habitants au km²** qui en fait un espace parmi les moins peuplés de la région.

Tableau 1: Densité comparée autour du périmètre du diagnostic

Pays d'Arles	79 habitants/km ²
Provence-Alpes-Côte d'Azur	144 habitants/km ²
Bouches-du-Rhône	361 habitants/km ²
Gard	106 habitants/km ²
Languedoc-Roussillon	84 habitants/km ²
France	95 habitants/km ²

Source : INSEE - RGP 1999

Mais cette moyenne de 16 habitants au km² cache de fortes disparités.

¹ Les chiffres de population disponibles aujourd'hui sont ceux du recensement de la population de 1999. Arles effectue un recensement partiel chaque année tandis que le prochain recensement s'effectuera en 2007 pour Port-Saint-Louis-du-Rhône et en 2008 pour les Saintes-Maries-de-la-Mer.

Tableau 2 : Comparaison des densités sur le périmètre du diagnostic

	Nombre d'habitants (recensement 1999)	Superficie (km ²)	Densité population (nombre d'habitants/km ²)
Port-Saint-Louis-du-Rhône	8 121	73,4	111
Les Saintes-Maries-de-la-Mer	2 478 (dont 509 dans les hameaux et 1969 dans le village même)	374,6	7
Partie de la commune ² d'Arles comprise dans le périmètre du diagnostic dont :	6 435	606	10,6
<i>Mas-Thibert</i>	1 519	123,7	12,1
<i>Salin-de-Giraud</i>	2 087	195	10,7
<i>Sambuc</i>	551	92,9	5,9
<i>Camargue nord</i>	2 297	197,5	11,6

Source : INSEE - RGP 1999

On notera que la zone Camargue nord comprend les hameaux de Gimeaux (1051 habitants), Gageron (661 habitants), Saliers (325 habitants), Albaron (260 habitants).

7.1.1.1 De nouveaux arrivants mais une population qui baisse

7.1.1.2 Une baisse de la population

Entre 1990 et 1999, on constate une **baisse moyenne de la population** sur le territoire du diagnostic de **4, 2 %** avec des pertes de population nettement plus importante à Mas-Thibert, Salin-de-Giraud et au Sambuc tandis que les Saintes-Maries-de-la-Mer et la zone Camargue nord (Gimeaux, Albaron, Saliers, Gageron) voient leur population fortement augmenter.

Tableau 3 : taux d'accroissement de la population entre 1990 et 1999 sur le périmètre du diagnostic

	1990	1999	Taux d'accroissement
Périmètre du diagnostic	17 780	17 034	- 4,2%
Port-Saint-Louis-du-Rhône	8 624	8 121	- 5,8 %
Les Saintes-Maries-de-la-Mer	2 244	2 478	+ 10,4 %
Partie de la commune d'Arles comprise dans le périmètre du diagnostic dont :	6 912	6 435	- 6,9 %
<i>Mas-Thibert</i>	1 766	1 519	- 15,1 %
<i>Salin-de-Giraud</i>	2 411	2 087	- 13,4 %
<i>Sambuc</i>	681	551	- 19,1 %
<i>Camargue nord</i>	2 054	2 297	+ 11,8

Source : INSEE - RGP 1990 -1999

Cette baisse moyenne de la population est similaire à la baisse constatée à la même période sur la partie urbaine centrale d'Arles mais elle est à comparer avec l'augmentation conséquente de la population enregistrée au même moment dans la région Provence-Alpes-Côte-D'azur et dans plusieurs ensembles géographiques ou administratifs dont le périmètre du diagnostic fait partie.

En 1999, le périmètre du diagnostic perd des habitants alors que les zones voisines accroissent leur population à la même époque.

CARTE_30

² Pour cette partie du diagnostic qui s'intéresse aux habitants présents sur le territoire, le périmètre de l'INSEE qui correspond le mieux à la réalité de l'occupation humaine est le suivant : la commune de Port-Saint-Louis, la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer et une partie du territoire de la commune d'Arles, à savoir les IRIS de Mas Thibert, Sambuc, Salin de Giraud, Camargue Nord.

La zone de Semestre - Plan du Bourg n'a pas été retenue car elle comprend un nombre important d'habitants qui ne font pas partie du périmètre du diagnostic tandis que la zone de Fos (IRIS 1300390102) a été éliminée parce que non significative en terme d'habitants.

Tableau 4: taux d'accroissement de la population entre 1990 et 1999 autour du périmètre du diagnostic

	1990	1999	Taux d'accroissement
Partie urbaine centrale d'Arles ³	38 253	36 622	- 4,3 %
Pays d'Arles	171 807	180 948 habitants	+ 5,3 %.
Bouches-du-Rhône	1 759 512	1 835 719	+ 4,31 %
Provence-Alpes-Côte d'Azur	4 259 643	4 506 151	+ 5,7 %
Gard	585 282	623 125	+ 6,4 %
Languedoc-Roussillon	2 116 015	2 295 648	+ 8,5

Source : INSEE - RGP 1990 -1999

7.1.1.3 Le poids des nouveaux arrivants

L'examen des chiffres du recensement 1999 laisse apparaître un nombre conséquent de nouveaux arrivants : **11,9 % de la population totale du territoire du diagnostic**, soit 2 036 personnes, correspond à **de nouveaux arrivants** originaires d'un autre département, d'une autre région ou d'un territoire hors de la France métropolitaine, dont 8,9 % est originaire d'une autre région de France. Il y a bien 6,6 % de la population qui vient d'une autre commune du département mais il peut s'agir d'une autre commune du périmètre du diagnostic, ce qui ne permet pas d'identifier ces 1 108 personnes comme de nouveaux arrivants.

Tableau 5 : les nouveaux arrivants sur le périmètre du diagnostic

	Nombre de nouveaux arrivants	Pourcentage de nouveaux arrivants par rapport à la population totale de la zone
Périmètre du diagnostic	2 036	11,9 %
Port-Saint-Louis-du-Rhône	734	9 %
Les Saintes-Maries-de-la-Mer	570	23 %
Partie de la commune d'Arles comprise dans le périmètre du diagnostic	732	11,3 %
Partie urbaine centrale d'Arles	4 654	12,7 %
Bouches-du-Rhône	256 751	27,8 %

Source : INSEE - RGP 1999

³ Ce que nous désignons par la partie « urbaine centrale » de la commune est l'agrégation de certains IRIS de la commune d'Arles, à savoir 130040101 - Roquette (Arles), 130040102 - Centre Ville (Arles), 130040103 - Emile Combes (Arles), 130040104 - Les Alyscamps (Arles), 130040105 - Peupliers - Gradins (Arles), 130040106 - Barriol - Rosaux (Arles), 130040107 - Semestres - Plan Du Bourg (Arles), 130040108 - Fourchon - Zi (Arles), 130040109 - Griffeuille (Arles), 130040110 - Mouleyres (Arles), 130040111 - Montplaisir Sud (Arles), 130040112 - Montplaisir Nord (Arles), 130040113 - Trebon Coty - Soleiardo (Arles), 130040114 - Trebon (Arles), 130040115 - Zi - Nord (Arles), 130040116 - Trinquetaille Centre (Arles), 130040117 - Trinquetaille Nord (Arles), 130040118 - Trinquetaille Sud (Arles),.

Ce taux moyen de nouveaux arrivants est à rapprocher du taux de nouveaux arrivants dans le département des Bouches-du-Rhône. Le périmètre du diagnostic bénéficie du phénomène d'attraction vécu par le département, et toute la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, mais dans une moindre mesure. On remarquera que la partie urbaine centrale de la ville d'Arles bénéficie pour la même période d'un taux de 12,7 % d'habitants venant d'une autre commune.

On constate également que le périmètre du diagnostic attire autant de nouveaux habitants originaires d'autres régions de France (8,9 %) qu'au niveau départemental (8,8 %) et régional (10,9 %).

7.1.1.4 Un solde naturel de la population positif ou nul pour les trois communes mais inconnu pour le périmètre du diagnostic

Le taux de natalité sur les trois communes se situe dans la moyenne régionale (11,8‰ en 1999) mais est inférieur à la moyenne nationale (12,7‰).

Tableau 6 : les taux de natalité et de mortalité pour les trois communes

	Taux de natalité 1999	Taux de mortalité 1999
Port-Saint-Louis-du-Rhône	11 ‰	8 ‰
Les Saintes-Maries-de-la-Mer	12 ‰	12 ‰
Arles ⁴	12,8 ‰	10,3 ‰

Source : INSEE - RGP -1999

Le taux de mortalité dans chacune des trois communes est à rapprocher de celui de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (10,2‰) et de celui de la France (9 ‰).

On constate un léger accroissement naturel de population sur les trois communes, sauf aux Saintes-Maries-de-la-Mer où le taux de natalité voit son effet annihiler par un taux de mortalité équivalent. Par contre, on ne connaît ni le taux de mortalité ni le taux de natalité pour la partie d'Arles située sur le périmètre du diagnostic⁵, donc on ne peut pas avoir d'information sur le solde naturel du périmètre du diagnostic.

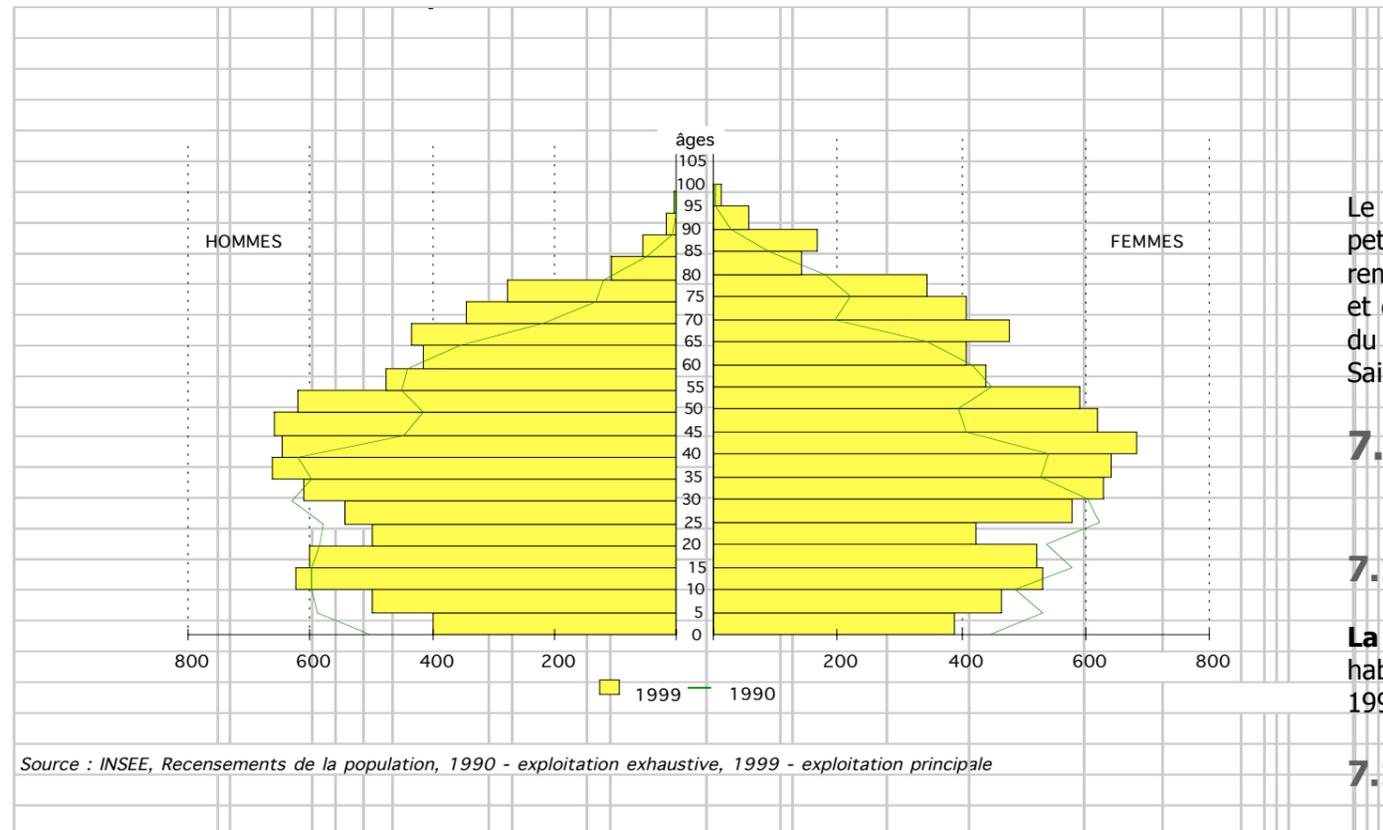
⁴ Les chiffres sont donnés au niveau communal car ils ne sont pas disponibles au niveau infra-communal en 1999

⁵ Ces données ne sont pas disponibles à l'IRIS

7.1.2 Une structure par âge de la population identique au reste du département et de la région

Au cours de ces dernières années, deux phénomènes ont bouleversé la répartition par âge de la population : l’allongement de la durée de vie et la baisse de fécondité. En conséquence, la part des personnes âgées s’est accrue et celle des jeunes a diminué.

Pyramide des âges sur le périmètre du diagnostic



Source : INSEE, Recensements de la population, 1990 - exploitation exhaustive, 1999 - exploitation principale

Le recensement de la population de 1999 ayant eu lieu le 8 mars 1999, l'âge "0" représente seulement les naissances ayant eu lieu entre le 1er janvier et le 31 décembre 1998.
Le recensement de la population de 1990 ayant eu lieu le 5 mars 1990, l'âge "0" représente seulement les naissances ayant eu lieu entre le 1er janvier et le 31 décembre 1989.

Tableau 7 : Population par tranches d'âge en 1990 et en 1999 sur le périmètre du diagnostic

	Moins de 15 ans	15 – 29 ans	30 - 60 ans	plus de 60 ans
1990	20,3 %	22,5 %	39,1 %	18 %
1999	17,1 %	18,6 %	42,7 %	21,6 %

Source : INSEE - RGP -1999

Tableau 8 : Population par tranches d'âge en 1999 sur le périmètre du diagnostic et autour

	Moins de 15 ans	15 – 29 ans	30 - 60 ans	plus de 60 ans
PACA	17 %	18,4 %	40,4 %	24 %
Bouches-du-Rhône	17,5 %	20,2 %	41 %	21,3 %
Périmètre du diagnostic	17,1 %	18,6 %	42,7 %	21,6 %
Partie d'Arles située sur le périmètre du diagnostic	17,6 %	18,9 %	42,8	20,7 %
Saintes-Maries-de-la-Mer	14 %	17,4 %	46,5 %	22,1 %
Port-Saint-Louis	17,5 %	18,8 %	41,6	22,1 %

Source : INSEE - RGP -1999

Le périmètre du diagnostic se situe au niveau des moyennes régionales et départementales, avec de petites variations suivant les tranches d'âge. Arles et Port-Saint-Louis suivent les mêmes tendances. On remarquera que dans la commune des Saintes-Maries-de-la-Mer, la part des enfants (moins de 15 ans), et dans une moindre mesure celle des jeunes (15-29 ans), est nettement plus faible que dans le reste du périmètre du diagnostic. On voit se dessiner une tendance au vieillissement de la population des Saintes-Maries-de-la-Mer.

7.1.3 Evolution future de la population : des indices et des hypothèses

7.1.3.1 L'accroissement de la population d'Arles⁶

La population des ménages de la commune d'Arles est passée de 49 190 habitants en 1999 à 53 100 habitants en 2004, soit **une progression de 5,2 %**, qui inverse la tendance précédente de 1990 à 1999 qui avait vu la population d'Arles décroître d'environ 4 %.

7.1.3.2 Les nouveaux logements construits sur la partie d'Arles située sur le périmètre du diagnostic

On ne dispose pas de données infra communales à l'issue de l'enquête annuelle de recensement 2004 qui permettrait de savoir si la partie d'Arles située sur le périmètre du diagnostic a bénéficié de cette progression de la population des ménages mais on peut observer le nombre de logements construits sur le territoire par zonage IRIS comme un indice de l'attractivité.

⁶ Les chiffres proviennent du document « Arles, enquête annuelle de recensement 2004 », publié par l'INSEE

Tableau 9 : Nombre de logements construits sur la partie d'Arles située sur le périmètre du diagnostic

Camargue nord	53
Mas-Thibert	10
Sambuc	8
Salin-de-Giraud	44

Source : Ville d'Arles, Observatoire de l'habitat

On voit que la zone Camargue nord est toujours très attractive, ce qui était déjà le cas dans la période 1990-1999, mais aussi que Salin-de-Giraud bénéficie de la construction de nouveaux logements.

7.1.3.3 La projection à l'horizon 2015 par bassin d'emploi

L'INSEE a établi un modèle de projection, Omphale, dont le point de départ est la répartition par sexe et âge de la population issue du recensement 1999. Ces projections de population sont obtenues en faisant évoluer la population d'une zone déterminée en fonction d'hypothèses concernant les naissances, les décès et le solde migratoire (arrivants et partants de la zone, quel que soit le lieu de départ ou d'arrivée).

Tableau 10 : Taux d'évolution de la population sur la base d'une projection à l'horizon 2015

	Taux d'évolution entre 1999 et 2015 (au 01/01/2015) en %	
	Scénario de baisse des migrations ⁷	Scénario tendanciel rééquilibré ⁸
Bouches-du-Rhône	+ 7,1 %	+ 8,6 %
Zone d'emploi ⁹ d'Arles - 41 (dont Arles et les Saintes-Maries-de-la-Mer)	+ 3,6 %	+ 4,5 %
Zone d'emploi de Fos sur Mer - 47 (dont Port-Saint-Louis)	+ 7,7 %	+ 8,4 %
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	+ 6 %	+ 8,5 %

Source : INSEE, RGP 1999, modèle de projection Omphale¹⁰

⁷ Le scénario dit de « baisse des migrations » consiste en un prolongement de la baisse continue du solde migratoire régional observé depuis 30 ans.

⁸ Le scénario dit « tendanciel équilibré » se base sur la tendance migratoire de la période récente (1990-1999), tout en établissant un rééquilibrage entre les classes d'âge et les zones d'emploi.

⁹ Zone d'emploi : Une zone d'emploi est un espace géographique, délimité conjointement par l'INSEE et les services statistiques du ministère du Travail à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. l

¹⁰ Chiffres donnés dans la publication « Les chiffres clés du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2004 », édité par la Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (DRTEFP)

7.1.4 Une composition des ménages qui a rejoint les moyennes du reste du département et de la Région entre les deux recensements de 1990 et 1999

Tableau 11 : Population des ménages¹¹ selon le mode de cohabitation sur le périmètre du diagnostic et autour

	Périmètre du diagnostic			Bouche-du-Rhône		Provence-Alpes-Côte-d'Azur	
	1999		Evol. 90-99 en %	1999	Evol. 90-99 en %	1999	Evol. 90-99 en %
	Nombre de personnes	%		%		%	
Ensemble	16 701	100,0	10,2	100,0	4,2	100,0	5,7
Ménages d'une personne	1 946	11,7	61,6	13,4	32,0	14,0	28,3
homme seul	842	5,0	54,8	5,3	43,3	5,5	38,5
femme seule	1 104	6,6	67,3	8,0	25,5	8,5	22,6
Familles avec enfants de moins de 25 ans	9 187	55,0	-3,9	54,7	-4,7	52,7	-1,6
Couples avec enfant	7 987	47,8	-10,4	45,5	-10,4	44,3	-6,8
familles mono parentales	1 200	7,2	86,3	9,2	39,3	8,5	39,0
homme seul et enfant(s)	150	0,9	70,5	1,0	38,0	1,0	40,8
femme seule et enfant(s)	1 050	6,3	88,8	8,1	39,5	7,4	38,8
Autres familles	5 043	30,2	33,6	27,7	12,2	29,4	11,1
dont couples sans enfant	3 680	22,0	26,4	20,3	9,9	22,7	9,5
Hors famille dans un ménage de plus d'une personne	525	3,1	-15,3	4,3	12,4	3,9	6,6

Source : INSEE - RGP -1999

¹¹ La définition du ménage correspond au concept de "ménage-logement".

On appelle ménage l'ensemble des occupants d'un même logement (occupé comme résidence principale), quels que soient les liens qui les unissent. Il peut se réduire à une seule personne. Il comprend également les personnes qui ont leur résidence personnelle dans le logement mais qui séjournent à l'époque du recensement dans certains établissements (élèves internes des établissements d'enseignement et militaires du contingent qui sont ainsi "réintégrés" dans la population des ménages). En 1999, comme lors de tous les recensements depuis 1968, le nombre de ménages est égal au nombre de résidences principales. Les habitations mobiles (y compris les bateaux des marins) ne font pas partie des résidences principales. Les personnes vivant dans des logements-foyers pour personnes âgées font partie de la population des ménages.

Si la proportion de personnes vivant seule (11,7%), « ménage d'une personne », est inférieure au moyenne départementale et régionale (13,4 % et 14 %), c'est l'évolution de cette proportion entre 90 et 99 qui est frappante (61,6 %) alors que cette évolution est de 32 % et 28,3 % dans le département et la région.

La proportion de familles monoparentale (47,8 %) est proche des moyennes départementales et régionales (45,5 % et 44,3 %), mais c'est l'évolution de cette proportion (86,3 %) entre 90 et 99 qui, là aussi, est remarquable au regard de l'évolution constatée au même moment dans le département et la région soit 39,3 % et 39 %.

On peut expliquer ces très forts taux d'accroissement par un « rattrapage » des changements de modes de vie et de pratiques entamés plus tôt dans le reste du département et de la région. On constate que la répartition des ménages suivant leur mode de cohabitation est aujourd'hui proche de celle observée dans le reste du département et de la région, alors qu'en 1990, des différences sensibles auraient été notées.

Tableau 12 : Population des ménages selon le mode de cohabitation à l'intérieur du périmètre du diagnostic

	Partie d'Arles comprise dans périmètre du diagnostic			Port-Saint-Louis			Saintes-Maries-de-la-Mer		
	1999		Evol. 90-99 en %	1999		Evol. 90-99 en %	1999		Evol. 90-99 en %
	Nombre de personnes	%		Nombre de personnes	%		Nombre de personnes	%	
Ensemble	6 212	100,0	-5,4	8 013	100,0	-6,7	2 476	100,0	10,9
Ménages d'une personne	564	9,1	27,0	974	12,2	28,2	408	16,5	45,7
Homme seul	288	4,6	26,3	402	5,0	27,2	152	6,1	26,7
Femme seule	276	4,4	27,8	572	7,1	28,8	256	10,3	60,0
Familles avec enfants de moins de 25 ans	3 604	58,0	-10,4	4 375	54,6	-20,9	1 208	48,8	1,7
Couples avec enfant	3 280	52,8	-15,7	3 747	46,8	-25,4	960	38,8	-10,4
familles monoparentales	324	5,2	145,5	628	7,8	22,7	248	10,0	113,8
homme seul et enfant(s)	60	1,0	7,1	66	0,8	106,3	24	1,0	20,0
femme seule et enfant(s)	264	4,2	247,4	562	7,0	17,1	224	9,0	133,3
Autres familles	1 888	30,4	10,8	2 383	29,7	15,0	772	31,2	23,7
dont couples sans enfant	1 288	20,7	-2,4	1 728	21,6	8,5	664	26,8	25,8
Hors famille dans un ménage de plus d'une personne	156	2,5	-60,2	281	3,5	23,2	88	3,6	-37,1

Source : INSEE - RGP -1999

Tableau 13 : Familles¹² selon le nombre d'enfants célibataires âgés de moins de 25 ans sur le périmètre du diagnostic et autour

	Périmètre du diagnostic			Bouche-du-Rhône		Provence-Alpes-Côte d'Azur	
	Familles 1999		Evol. 90-99 %	Familles 1999 %	Evol. 90-99 %	Familles 1999 %	Evol. 90-99 %
	Nombre	%					
Ensemble des familles	4 836	100,0	14,8	100,0	3,8	100,0	5,2
composées de :							
0 enfant	2 279	47,1	31,3	45,1	12,2	47,9	11,1
1 enfant	1 186	24,5	21,0	24,7	-0,9	23,8	0,3
2 enfants	942	19,5	-6,2	20,2	-3,2	19,3	0,6
3 enfants	289	6,0	-4,9	7,1	-1,9	6,5	1,6
4 enfants ou plus	140	2,9	-25,5	2,9	-7,8	2,5	-3,5

Source : INSEE - RGP -1999

Là encore, les moyennes sont semblables au reste des Bouches-du-Rhône et de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur mais les évolutions entre 90 et 99 sont très différentes : si le taux des familles sans enfant a progressé de 31,3 % au lieu de 12,2 % pour le département et 11,1 % pour la région, c'est que ce phénomène y est beaucoup plus récent. Il en est de même pour l'accroissement du taux de famille avec un enfant qui est de 21 % au lieu des -0,9 % et 0,3 % pour le département et la région. Quand la part d'un type de famille (famille de 2 enfants, famille de 3 enfants et famille de 4 enfants et plus) stagne ou décroît dans le département et la région, le phénomène s'amplifie encore sur le périmètre du diagnostic. En 10 ans, les différences de

¹² Une famille s'entend comme un cadre susceptible d'accueillir un ou des enfants.

Une famille est composée d'au moins deux personnes du même ménage, et formée : soit d'un couple (deux personnes de sexe différent, cohabitant dans un même logement, mariées ou non) et le cas échéant de ses enfants (présents dans le logement), soit d'un parent et de ses enfants (famille monoparentale). Est comptée comme enfant de la famille toute personne vivant dans le même ménage que son (ses) parent(s), quel que soit son âge, s'il n'a pas de conjoint ou d'enfant vivant dans le ménage avec lesquels il constituerait alors une famille en tant qu'adulte. Ce peut être l'enfant des deux parents, de l'un ou de l'autre, enfant adopté, enfant en tutelle de l'un ou l'autre parent. Aucune limite d'âge n'est fixée pour être enfant de la famille. Un petit-fils ou une petite-fille n'est pas considéré comme "enfant de la famille". Un couple dont tous les enfants ont quitté le foyer parental sera compté parmi les couples sans enfants.

Une personne appartenant à un ménage, mais à aucune famille est appelée « isolé » ou hors famille.

comportement se sont estompées, ce qui peut s'expliquer par un nivellement des modes de vie à l'œuvre dans toute la France mais aussi par l'apport de nouveaux arrivants (11,9 %).

Tableau 14 : Familles selon le nombre d'enfants célibataires âgés de moins de 25 ans à l'intérieur du périmètre du diagnostic

	Partie d'Arles située dans le périmètre du diagnostic			Port-Saint-Louis			Saintes-Maries-de-la-Mer		
	Familles		Evol. 90-99 %	Familles		Evol. 90-99 %	Familles		Evol. 90-99 %
	1999			1999			1999		
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	
Ensemble des familles	1 792	100,0	0,7	2 300	100,0	-5,4	744	100,0	16,3
composées de :									
0 enfant	832	46,4	6,1	1 079	46,9	13,3	368	49,5	24,3
1 enfant	396	22,1	10,0	566	24,6	-8,7	224	30,1	16,7
2 enfants	372	20,8	-8,8	442	19,2	-25,8	128	17,2	10,3
3 enfants	124	6,9	6,9	149	6,5	-20,7	16	2,2	-42,9
4 enfants ou plus	68	3,8	-39,3	64	2,8	-15,8	8	1,1	0,0

7.1.5 Des habitants qui changent de logement mais peu de commune

Des données de l'INSEE indiquant les mouvements de personnes par rapport au logement actuel, à la commune, au département et à la région permettent de repérer et de caractériser cette mobilité de la population.

Tableau 15 : Mobilité des habitants du périmètre du diagnostic dans la période intercensitaire

% du nombre de personnes ayant	Population totale
Changé de logement dans la même commune	27,5 %
Changé de commune	6,5 %
Changé de département	1,5 %
Changé de région France métropolitaine	8,9 %
Changé hors France métropolitaine	1,6 %
Total ayant changé de logement	46 %

Source : INSEE - RGP -1999

Tableau 16 : Mobilité des habitants autour du périmètre du diagnostic dans la période intercensitaire

	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Bouches-du-Rhône	Gard
% du nombre de personne ayant	Population totale	Population totale	Population totale
Changé de logement dans la même commune	22,4 %	25,9 %	17,6 %
Changé de commune	12,9 %	11,3 %	14 %
Changé de département	3,9%	2,8 %	2,6 %
Changé de région France métropolitaine	10,9 %	8,8 %	14 %
Changé hors France métropolitaine	2,7 %	2,7 %	2,3 %
Total changé de logement	52,8 %	51,5 %	50,5

Source : INSEE - RGP -1999

Si 46 % des habitants du périmètre du diagnostic ont changé de logement entre 1990 et 1999, ils ne sont que 6,5 % à avoir changé de commune dans le département contre une moyenne de 12,9 % pour les habitants de la région et 11,3 % pour les habitants du département.

7.1.6 Une population active où les agriculteurs gardent une place plus importante que dans le reste du département

7.1.6.1 Répartition par catégorie socioprofessionnelle

Tableau 17 : Répartition de la population de 15 ans et plus par catégorie socioprofessionnelle sur le périmètre du diagnostic et autour

	Périmètre du diagnostic		Bouches-du-Rhône		Provence-Alpes-Côte d'Azur	
	1999 % par rapport à la population totale	Evolution 1990-1999 % (à revoir)	1999 % par rapport à la population totale	Evolution 1990-1999 %	1999 % par rapport à la population totale	Evolution 1990-1999 %
Agriculteurs exploitants	2,5	- 18,2	0,4	- 35,9	0,6	- 33
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	5	+ 6,7	3,4	- 8	4,1	- 9,5
Cadres et professions intellectuelles sup.	2,2	+ 7,6	6,6	14,9	5,8	13,9
Professions intermédiaires	7,5	+ 45	12,3	22,9	11,4	23,8
Employés	15,7	+ 13,9	17	12,5	17	15,2
Ouvriers	19,5	- 13,7	11,4	- 11,7	11,2	- 9,9
Retraités	19,7	+ 8,8	20,7	15,6	23,7	16,3
Autres sans activité professionnelle ¹³	29	- 13,3	27,9	- 2,6	25,8	- 1,6

Source : INSEE, RGP 1999

On remarque un **pourcentage d'agriculteur nettement plus important** que dans le reste du département des Bouches-du-Rhône et dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

On constate aussi que cette population a nettement moins régressé que dans le département des Bouches-du-Rhône et dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur entre 1990 et 1999.

La part des ouvriers, dont les ouvriers agricoles, **est significativement plus importante** que dans le département des Bouches-du-Rhône et que dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Dans la rubrique « Autres sans activités professionnelle » qui comprend, entre autres, les étudiants et les femmes au foyer, on remarque le chiffre de 29 % sur le territoire du diagnostic supérieur d'un 1,1 point à celui des Bouches-du-Rhône et de 3,2 points par rapport à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. On peut noter alors que les femmes représentent 76,6 % de cette catégorie dans le périmètre du diagnostic alors qu'elles représentent 67,9 % de cette catégorie dans les Bouches-du-Rhône et 69,4 % en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Cela signifie que **22, 8 % de la population de plus de 15 ans** est constituée de **femmes sans activité professionnelle** (étudiante ou femme au foyer). Un taux à rapprocher du taux de 18,9 % pour la même population dans les Bouches-du-Rhône et 17,9 % pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Tableau 18 : Répartition de la population de 15 ans et plus par catégorie socioprofessionnelle à l'intérieur du le périmètre du diagnostic

	Partie d'Arles située dans le périmètre du diagnostic		Saintes-Maries-de-la-Mer		Port-Saint-Louis	
	1999 % par rapport à la population totale	Evolution 1990-1999 %	1999 % par rapport à la population totale	Evolution 1990-1999 en %	1999 % par rapport à la population totale	Evolution 1990-1999 en %
Agriculteurs exploitants	4,3	- 17,6	2,2	-25	1,1	- 15,2
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	4,2	0,0	14,5	30,5	2,6	- 13,8
Cadres et professions intellectuelles sup.	3,3	13,5	2	22,2	1,4	- 5,8
Professions intermédiaires	7,5	47	7,1	52	7,6	41,6
Employés	14	47,5	23,1	46,4	14,6	-10,9
Ouvriers	18,4	- 27,7	10	- 3,6	20,7	-2,4
Retraités	18,4	8,7	21,2	15,5	20,3	6,8
Autres sans activité professionnelle	29,8	- 14,3	19,8	- 8,7	31,4	- 13,4

Source : INSEE, RGP 1999

On constate d'importantes disparités entre les zones à l'intérieur du périmètre du diagnostic.

La **partie d'Arles située dans le périmètre du diagnostic** se distingue par la **part importante occupée par les agriculteurs**.

¹³ Autres sans activité professionnelle : étudiants, femme au foyer

Les **Saintes-Maries-de-la-Mer** se distingue par la **part très importante occupée par la classe des « artisans, commerçants, chefs d'entreprise »** qui est à relier à la vocation touristique de cette commune et près de 40 % de sa population de plus de 15 ans est constituée « d'artisans, commerçants » (14,5 %) et employés (23 %).

Pour la **partie d'Arles située dans le périmètre du diagnostic et Port Saint-Louis**, près d'**1/3 de la population** de plus de 15 ans est constitué d'**employés et d'ouvriers**, **Port-Saint-Louis se distinguant par la plus forte proportion d'ouvriers dans sa population.**

Tableau 19 : Répartition de la population de 15 ans et plus par tranche d'âge dans et autour du périmètre du diagnostic

	Répartition par tranche d'âge en %			
	Périmètre du diagnostic	Bouches-du-Rhône	Provence-Alpes-Côte d'Azur	
Agriculteurs exploitants	14,3	8,9	8,5	15-29 ans
	52,3	49,7	50,3	30-49 ans
	33,4	41,4	41,2	50 ans ou plus
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	10,2	10	8,4	15-29 ans
	60,8	56,7	56,7	30-49 ans
	29	33,3	34,9	50 ans ou plus
Cadres et professions intellectuelles sup.	9,4	10	9,3	15-29 ans
	63,2	58	58,2	30-49 ans
	27,4	32	32,5	50 ans ou plus
Professions intermédiaires	21,7	18,4	17,5	15-29 ans
	58,2	59,1	59,7	30-49 ans
	20,1	22,5	22,8	50 ans ou plus
Employés	26,3	24,4	24,6	15-29 ans
	60,7	57,1	56,5	30-49 ans
	13	18,5	19	50 ans ou plus
Ouvriers	25,8	24,3	25,2	15-29 ans
	56,9	56,2	55,6	30-49 ans
	17,3	19,4	19,2	50 ans ou plus
Autres sans activité professionnelle	38,9	50,8	47,4	15-29 ans
	24,4	18,9	19,2	30-49 ans
	36,7	30,4	33,3	50 ans ou plus

Source INSEE, RGP 1999

On remarquera que les jeunes agriculteurs représentent 14,3 % de la population d'agriculteurs sur le périmètre du diagnostic, soit un taux nettement supérieur à ceux du département des Bouches-du-Rhône et de la région Provence-Côte d'Azur (soit 8,9 % et 8,5 %). **Sur le périmètre du diagnostic, l'agriculture reste attractive pour une population plutôt jeune.**

La part des jeunes dans la population sans activité professionnelle (38,9 %) est nettement moins importante que dans les autres zones étudiées (50,8 % et 47,4 %), ce qui semblerait indiquer une moindre proportion d'étudiant dans cette classe d'âge par rapport à la région ou au département.

Tableau 20: Répartition de la population de 15 ans et plus par tranche d'âge à l'intérieur du périmètre du diagnostic

	Répartition par tranche d'âge en %			
	Partie d'Arles située dans le périmètre du diagnostic	Saintes-Maries-de-la-Mer	Port-Saint-Louis	
Agriculteurs exploitants	16,1 %	0	17,9	15-29 ans
	46,4	50	70,5	30-49 ans
	37,5	50	11,5	50 ans ou plus
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	14,8	10,4	4	15-29 ans
	57,4	58,4	69,1	30-49 ans
	27,8	31,2	26,9	50 ans ou plus
Cadres et professions intellectuelles sup.	9,7	9,1	9,2	15-29 ans
	61,9	45,5	73,5	30-49 ans
	28,6	45,5	17,3	50 ans ou plus
Professions intermédiaires	14,4	21,1	27,4	15-29 ans
	62,9	52,6	56,4	30-49 ans
	22,7	26,3	16,2	50 ans ou plus
Employés	21,7	30,1	27,8	15-29 ans
	61,1	60,2	60,7	30-49 ans
	17,2	9,8	11,5	50 ans ou plus
Ouvriers	25,3	24,5	26,3	15-29 ans
	58,6	56,6	55,8	30-49 ans
	16	18,9	17,9	50 ans ou plus
Autres sans activité professionnelle	39,9	41,9	37,6	15-29 ans
	25,3	25,7	25,3	30-49 ans
	34,9	32,4	38,9	50 ans ou plus

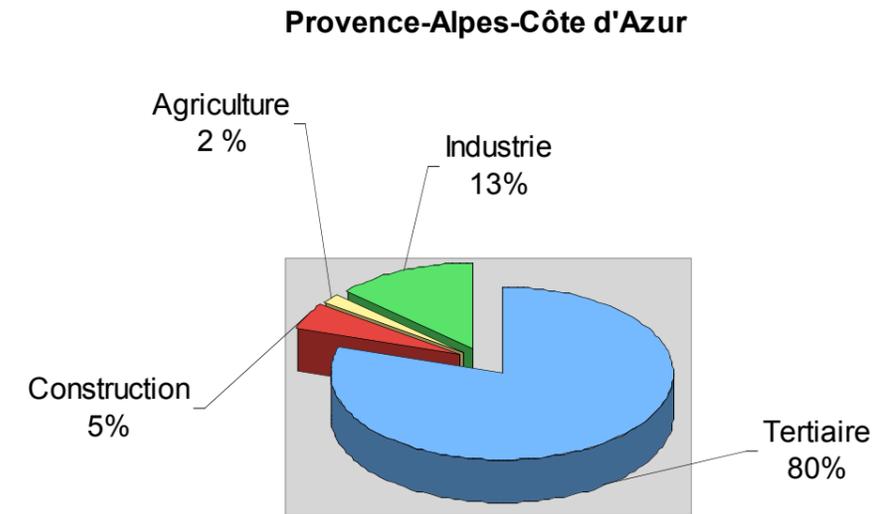
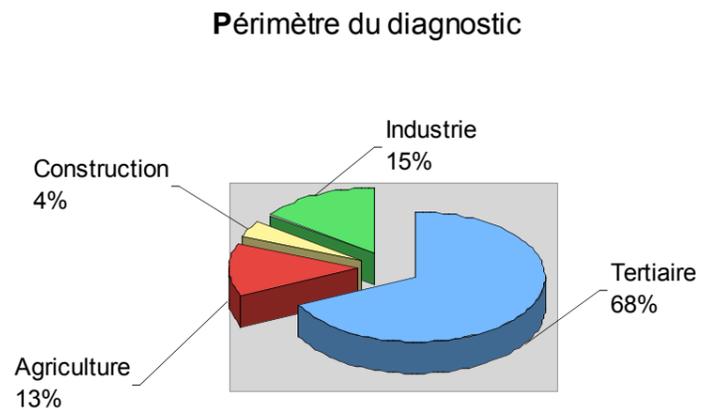
Source INSEE, RGP 1999

A l'intérieur du périmètre du diagnostic, quelques spécificités peuvent être mises en exergue :

- L'absence de jeunes agriculteurs aux Saintes-Maries-de-la-Mer,
- la faible part des jeunes parmi la catégorie « Artisans, commerçants, chefs d'entreprises » à Port-Saint-Louis.

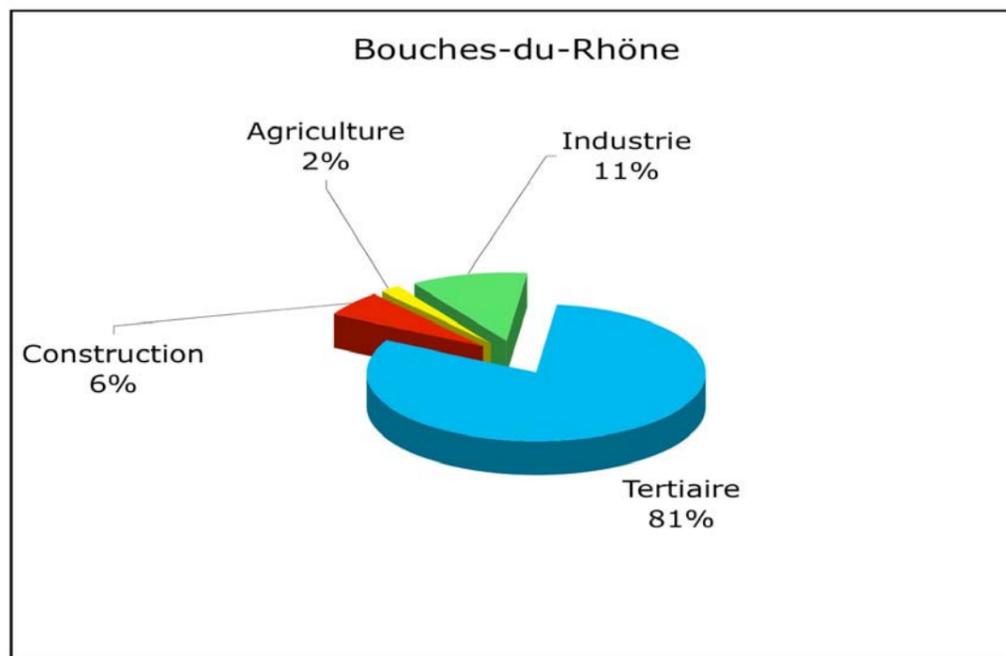
7.1.6.2 Une proportion significative de la population qui travaille dans l'agriculture et l'industrie

En 1999, l'emploi (salarié et non salarié)¹⁴ des habitants du périmètre du diagnostic se répartit de la manière suivante



Source : INSEE – RGP 1999

La part des actifs occupés travaillant dans l'agriculture (12,8 %) est à mettre en regard du taux départemental ou régional de 2 % et 3 %. Le taux d'actifs occupés travaillant dans l'industrie (15 %) est supérieur de 2 et 4 points à celui du département et de la région. Le taux d'actifs occupés travaillant dans le tertiaire (68,4 %) est inférieur de plus de 10 points au taux départemental et régional. Il se décompose en 12,5 % d'emplois pour le commerce et 55,9 % dans les services.



Emploi (salarié et non salarié) par secteur d'activité au 31/12/2002

En l'absence de données pour le périmètre du diagnostic, on peut néanmoins observer les évolutions régionales et départementales. La part des différentes activités s'est maintenue à des niveaux équivalents à 1999¹⁵, ce qui peut laisser présager, sur le périmètre du diagnostic, un maintien de la répartition de l'emploi des habitants par branche d'activité dans les mêmes proportions.

7.1.6.3 Une population touchée par le chômage dans les mêmes proportions que la moyenne régionale

¹⁴ Ces informations sont dites « au lieu de résidence ». De fait, elles concernent les habitants des zones géographiques concernées, et non les emplois localisés dans les établissements de ces mêmes zones

¹⁵ Provence-Alpes-Côte d'Azur et Bouches-du-Rhône : Tertiaire (80 %), Industrie (11 %), Construction (6 %), Agriculture (3 %) Source : INSEE – Estimations annuelle : Chiffres donnés dans la publication « Les chiffres clés du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2004 », édité par la Direction régionale de l'emploi et de la formation

Tableau 21: Comparaison des taux de chômage¹⁶ en fin de trimestre 2005

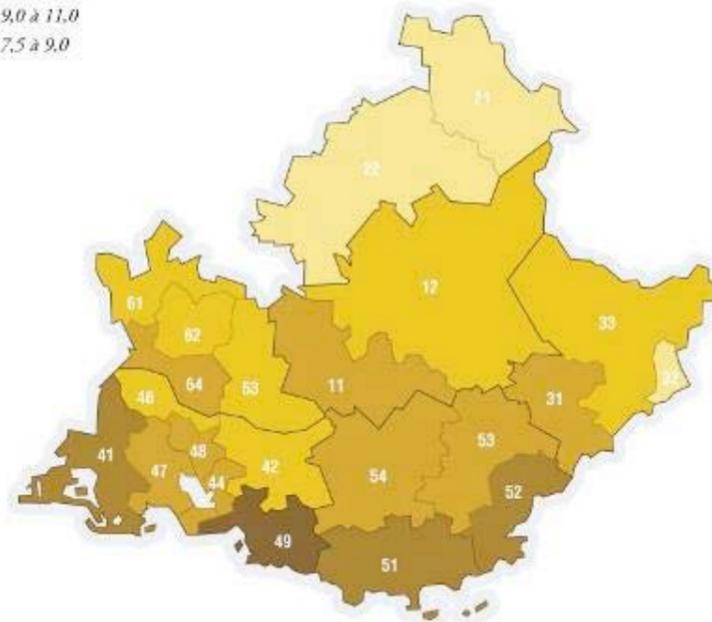
	Taux de chômage
Zone d'emploi ¹⁷ : 47, Fos-sur-Mer (dont Port-Saint-Louis)	11,7 %
Zone d'emploi : 41, Arles (dont Arles et Saintes-Maries-de-la-Mer)	12 %
Département des Bouches-du-Rhône	12,9
Région Provence-Alpes-Côte d'Azur	11,7
Région Languedoc-Roussillon	13,6%
France métropolitaine	9,8 %

Source : INSEE¹⁸

Taux de chômage : zones d'emploi de la région PACA (moyennes annuelles 2004)

Taux de chômage (%)

- de 14,0 à 15,0
- de 12,5 à 14,0
- de 11,0 à 12,5
- de 9,0 à 11,0
- de 7,5 à 9,0



Source : INSEE - Traitement DRTEFP - Données provisoires

Tableau 22 : Répartition des demandeurs d'emploi en fin de trimestre 2005 par tranche d'âge

	Port-Saint-Louis ¹⁹	les Saintes-Maries-de-la-Mer ²⁰	Arles ²¹	Bouches-du-Rhône	PACA
Chiffre des demandeurs d'emploi	426	278	2819		
% de moins de 25 ans	19,9 %	18,3 %	19,3 %	16,4 %	17,9 %
% des 25-49 ans	69,9 %	68,7 %	64,7 %	70 %	68,7 %
% des 50 et plus	10 %	12,9 %	15,9 %	12,9 %	14,2 %

Source : ANPE

Pour ces trois communes, on constate que le **taux de chômage des moins de 25 ans est nettement plus important** que dans la région et le département. Le **taux de chômage des plus de 50 ans à Arles est supérieur** de 3 et 2 points au taux départemental et régional tandis que cette tranche d'âge est nettement **moins touchée par le chômage à Port Saint-Louis**.

¹⁶ Taux de chômage : rapport entre le nombre de chômeur au sens du Bureau international du Travail et la population active. Le numérateur et le dénominateur ne sont pas obtenus à partir de statistiques courantes ; ils font l'objet d'une estimation

¹⁷ Zone d'emploi : Une zone d'emploi est un espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent. Effectué conjointement par l'INSEE et les services statistiques du ministère du Travail, le découpage en zone d'emploi constitue une partition du territoire adaptée aux études locales sur l'emploi et son environnement. Les déplacements domicile-travail constituent une variable de base pour la détermination de ce zonage.

¹⁸ Chiffres donnés dans la lettre d'information « Conjonctures », n°20, 4^{ème} trimestre 2005 ; de la Direction régionale de l'emploi et de la formation professionnelle Provence-Alpes-Côte d'Azur

¹⁹ Les chiffres sont donnés ici au niveau communal

²⁰ Les chiffres sont donnés ici au niveau communal

²¹ Les chiffres sont donnés ici au niveau communal

7.2 Le logement

7.2.1.1 Un parc de logements qui progresse peu

Tableau 23 : Répartition et évolution du parc de logements

	Nombre de logements en 1990	Logements en 1999		Evolution du nombre de logements 1990/1999 en %
		Nombre	Part en %	
Partie d'Arles située dans le périmètre du diagnostic dont :	2 747	2 724	28,8 %	-0,84 %
Mas Thibert	538	525	5,6 %	-2,42 %
Camargue nord	818	902	9,5 %	10,27 %
Salin-de-Giraud	1 083	1 027	10,8 %	-5,17 %
Sambuc	308	270	2,9 %	-12,34 %
Les Saintes-Maries-de-la-Mer	2 304	2 858	30,2 %	24,05 %
Port-Saint-Louis-du-Rhône	4 031	3 875	41,0 %	-3,87 %
Périmètre du diagnostic	9 082	9 457	100 %	4,13 %
Département des Bouches-du-Rhône	769 083	840 678	/	9,3 %
Région PACA	2 270 420	2 521 655	/	11,1 %

Source : INSEE, RGP 1999

Avec 9 457 logements recensés en 1999 contre 9 082 en 1990, dont plus de 40% à Port-Saint-Louis-du-Rhône, **le nombre de logements du périmètre du diagnostic a connu une légère augmentation de 4,13 %.**

Toutefois, cette progression n'est pas constante sur l'ensemble du territoire. En effet, on constate une augmentation significative du nombre de logements sur les Saintes-Maries-de-la-Mer (+ 24,05 %) et Camargue Nord (+10,27 %), alors que **sur tous les autres secteurs, le nombre de logements est en baisse.**

Il est également à noter que cette progression est deux fois moins importante que sur l'ensemble du département des Bouches-du-Rhône (9,3 %) et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (11,1 %).

7.2.2 Des logements constitués essentiellement par de l'habitat individuel en résidence principale

Tableau 24 : Répartition des logements collectifs et individuels

	Logements collectifs en 1999		Logements individuels en 1999		Ensemble des logements en 1999	
	Nombre	Part en %	Nombre	Part en %	Total	Part en %
Partie d'Arles située dans le périmètre du diagnostic dont :	261	9,6 %	2 463	90,4 %	2 724	100 %
Mas Thibert	79	15,0 %	446	85,0 %	525	100 %
Camargue nord	4	0,5 %	898	99,5 %	902	100 %
Salin-de-Giraud	158	15,4 %	869	84,6 %	1 027	100 %
Sambuc	20	7,4 %	250	92,6 %	270	100 %
Les Saintes-Maries-de-la-Mer	1 047	36,6 %	1 811	63,4 %	2 858	100 %
Port-Saint-Louis-du-Rhône	2 114	54,6 %	1 761	45,4 %	3 875	100 %
Périmètre du diagnostic	3 422	36,2 %	6 035	63,8 %	9 457	100 %
Département des Bouches-du-Rhône	516 006	61,4 %	324 672	38,6 %	840 678	100 %
Région PACA	1 484 976	58,9 %	1 036 679	41,1 %	2 521 655	100 %

Source : INSEE, RGP 1999

Contrairement à la tendance départementale et régionale, où près de 60 % des logements sont collectifs, **les logements individuels représentent plus de 63 % de l'ensemble des logements** du périmètre du diagnostic (voir tableau 20).

Cette part est largement supérieure dans les zones où l'habitat reste dispersé malgré l'existence de villages, comme sur la partie arlésienne du territoire où les **logements individuels atteignent 85 à plus de 90 % des logements.**

Aux Saintes-Maries-de-la-Mer et à Port-Saint-Louis-du-Rhône notamment, la part des logements collectifs est quant à elle plus importante (près de la moitié des logements à Port-Saint-Louis-du-Rhône).

Tableau 25 : Répartition des principaux types de logements

	Résidences principales en 1999		Résidences secondaires ²² en 1999		Logements occasionnels ²³ en 1999		Logements vacants ²⁴ en 1999		Ensemble des logements en 1999	
	Nbre	Part en %	Nbre	Part en %	Nbre	Part en %	Nbre	Part en %	Total	Part en %
Partie d'Arles située dans le périmètre du diagnostic dont :	2 376	87,2 %	99	3,6 %	37	1,4 %	212	7,8 %	2 724	100 %
Mas Thibert	465	88,6 %	11	2,1 %	3	0,6 %	46	8,8 %	525	100 %
Camargue nord	803	89,0 %	31	3,4 %	9	1,0 %	59	6,5 %	902	100 %
Salin-de-Giraud	895	87,1 %	39	3,8 %	20	1,9 %	73	7,1 %	1 027	100 %
Sambuc	213	78,9 %	18	7,6 %	5	1,9 %	34	12,6 %	270	100 %
Les Saintes-Maries-de-la-Mer	1 156	40,4 %	1 118	39,1 %	10	0,3 %	574	20,1 %	2 858	100 %
Port-Saint-Louis-du-Rhône	3 338	86,1 %	177	4,6 %	22	0,6 %	338	8,7 %	3 875	100 %
Périmètre du diagnostic	6 870	72,6 %	1 394	14,7 %	69	0,7 %	1 124	11,9 %	9 457	100 %
Département des Bouches-du-Rhône	750 987	89,3 %	23 930	2,8 %	5 997	0,7 %	59 764	7,1 %	840 678	100 %
Région PACA	1 896 302	75,2 %	414 701	16,4 %	18 227	0,7 %	192 425	7,6 %	2 521 655	100 %

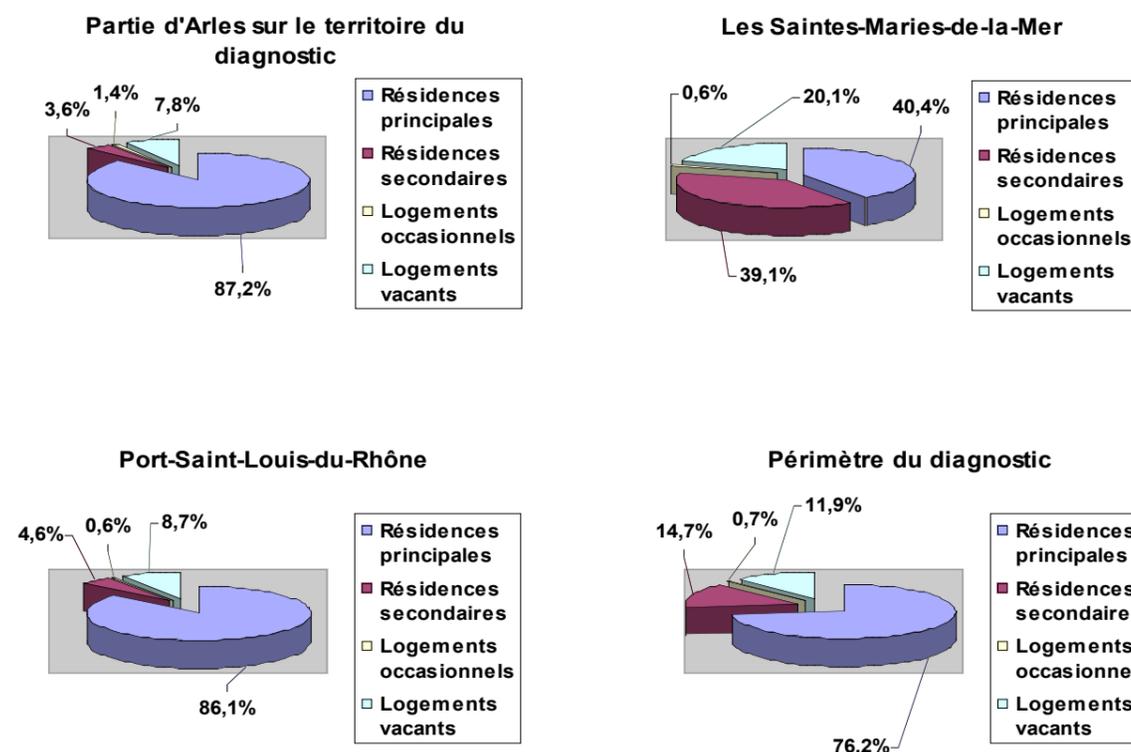
Source : INSEE, RGP 1999

Plus de 70 % des logements sont des résidences principales, ce qui reste toutefois inférieur à la moyenne départementale et régionale, où la part des résidences principales représente respectivement près de 90 % et plus de 75 % (voir tableau 21).

Des disparités importantes entre les secteurs du périmètre de diagnostic sont cependant à souligner. Sur la partie arlésienne du territoire ainsi que sur Port-Saint-Louis-du-Rhône, les logements sont constitués à plus de 80 % de résidences principales.

Aux Saintes-Maries-de-la-Mer, la part des résidences secondaires, y compris locations saisonnières (près de 39 %) est quasi équivalente à celle des résidences principales (40 %), ce qui traduit la vocation touristique et de villégiature de la commune.

La forte activité touristique aux Saintes-Maries-de-la-Mer peut également expliquer en partie le nombre non négligeable de logements vacants (près de 20%) destinés pour certains à loger du personnel saisonnier (voir graphiques ci-après).



²² Résidence secondaire : logement utilisé pour les week-ends, les loisirs ou les vacances. Les logements meublés loués (ou à louer) pour des séjours touristiques sont également classés en résidences secondaires.

²³ Logement occasionnel : logement ou pièce indépendante utilisée occasionnellement pour des raisons professionnelles (par exemple, un pied-à-terre professionnel d'une personne qui ne rentre qu'en fin de semaine auprès de sa famille)

²⁴ Logement vacant : logement inoccupé se trouvant dans l'un des cas suivants : proposé à la vente, à la location / déjà attribué à un acheteur ou un locataire et en attente d'occupation / en attente de règlement de succession / conservé par un employeur pour un usage futur au profit d'un de ses employés / gardé vacant et sans affectation précise par le propriétaire (exemple un logement très vétuste...).

7.2.3 Un accès à la propriété du logement très inégal

Tableau 26 : Répartition des principaux types de logements

	Résidences principales en propriété en 1999		Résidences principales en location en 1999		Résidences principales occupées gratuitement en 1999		Ensemble des résidences principales en 1999	
	Nombre	Part en %	Nombre	Part en %	Nombre	Part en %	Total	Part en %
Partie d'Arles située dans le périmètre du diagnostic dont :	1 246	52,4 %	775	32,6 %	355	14,9 %	2 376	100 %
Mas Thibert	257	55,3 %	139	29,9 %	69	14,8 %	465	100 %
Camargue nord	510	63,5 %	143	17,8 %	150	18,7 %	803	100 %
Salin-de-Giraud	403	45,0 %	412	46,0 %	80	9,0 %	895	100 %
Sambuc	76	35,7 %	81	38,0 %	56	26,3 %	213	100 %
Les Saintes-Maries-de-la-Mer	542	46,9 %	444	38,4 %	170	14,7 %	1 156	100 %
Port-Saint-Louis-du-Rhône	1 313	39,3 %	1 896	56,8 %	129	3,9 %	3 338	100 %
Périmètre du diagnostic	3 101	45,1 %	3 115	45,3 %	654	9,5 %	6 870	100 %
Département des Bouches-du-Rhône	371 732	49,5 %	341 411	45,5 %	37 844	5,0 %	750 987	100 %
Région PACA	983 557	51,9 %	803 585	42,4 %	109 160	5,8 %	1 896 302	100 %

Source: INSEE, RGP 1999

Au premier regard, **l'accès à la propriété peut apparaître moins facile en Camargue** puisque seulement 45 % des résidences principales sont en propriété contre près et plus de 50 % au plan départemental et régional (voir tableau 22)

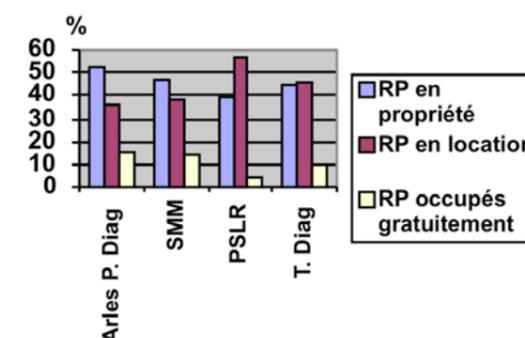
Toutefois des disparités importantes existent selon les secteurs (voir graphiques ci-après). **Dans la partie arlésienne du territoire, la part des résidences principales en propriété dépasse la moyenne du département des Bouches-du-Rhône et de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur**, puisqu'elle s'élève à plus de 52 %, voir à plus dans certaines zones comme Mas Thibert (55 %) et Camargue Nord (plus de 60 %).

A Port-Saint-Louis-du-Rhône, la part des résidences principales en location (plus de 56 %) est bien plus importante qu'au plan départemental (45 %) et régional (42 %).

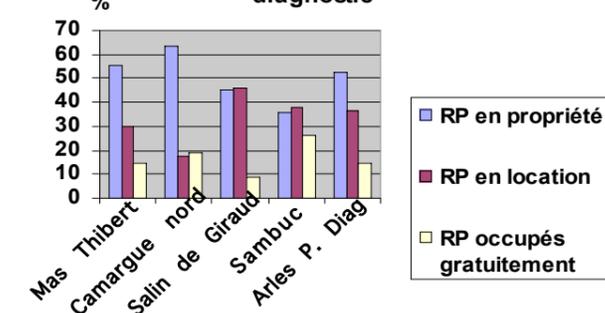
Enfin, il convient de noter la part non négligeable des résidences principales occupées gratuitement, qui atteint 20 % et plus dans la partie arlésienne du territoire (à l'exception de Salin-

de-Giraud) et près de 15 % aux Saintes-Maries-de-la-Mer. Le logement de salariés des exploitations agricoles ou de saisonniers explique peut être en partie cette situation.

Périmètre du diagnostic



Partie d'Arles sur le périmètre du diagnostic



7.2.4 Un habitat relativement ancien fortement lié au développement des activités économiques du territoire

Tableau 27 : Epoques d'achèvement des résidences principales

	Résidences principales construites avant 1949		Résidences principales construites entre 1949 et 1974		Résidences principales construites entre 1975 et 1989		Résidences principales construites à partir de 1990		Ensemble des résidences principales en 1999	
	Nbre	Part en %	Nbre	Part en %	Nbre	Part en %	Nbre	Part en %	Total	Part en %
Partie d'Arles située dans le périmètre du diagnostic dont :	1 158	48,7 %	495	20,8 %	462	19,5 %	261	11,0 %	2 376	100 %
Mas Thibert	198	42,6 %	138	29,7 %	102	21,9 %	27	5,8 %	465	100 %
Camargue nord	338	42,1 %	136	16,9 %	152	18,9 %	177	22,1 %	803	100 %
Salin-de-Giraud	540	60,3 %	145	16,2 %	160	17,9 %	50	5,6 %	895	100 %
Sambuc	82	38,5 %	76	35,7 %	48	22,5 %	7	3,3 %	213	100 %
Les Saintes-Maries-de-la-Mer	210	18,2 %	376	32,5 %	404	34,9 %	166	14,4 %	1 156	100 %
Port-Saint-Louis-du-Rhône	487	14,6 %	2 049	61,4 %	694	20,8 %	108	3,2 %	3 338	100 %
Périmètre du diagnostic	1 855	27,0 %	2 920	42,5 %	1 560	22,7 %	535	7,8 %	6 870	100 %
Département des Bouches-du-Rhône	211 976	28,2 %	306 879	40,9 %	160 952	21,4 %	71 180	9,5 %	750 987	100 %
Région PACA	494 783	26,1 %	722 022	38,1 %	478 891	25,3 %	200 606	10,6 %	1 896 302	100 %

Source : INSEE, RGP 1999

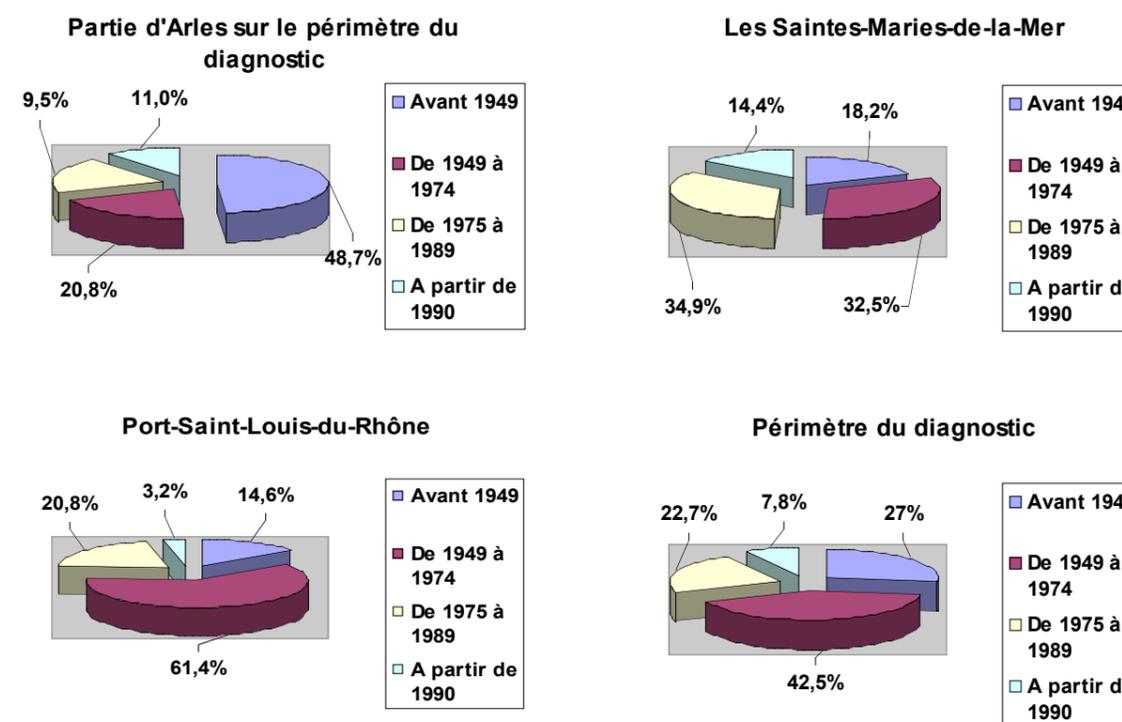
Sur l'ensemble du périmètre, si les données relatives à l'époque d'achèvement des résidences principales sont assez comparables aux tendances départementales et régionales, **de nombreuses disparités sont à mentionner en fonction du développement des activités humaines et économiques des différents secteurs** (voir tableau 23 et graphiques ci-après).

Sur la partie arlésienne du territoire, près de 50 % des résidences principales ont été construites avant 1949, et même 60 % comme à Salin-de-Giraud, ce qui traduit l'implantation et le développement anciens d'activités économiques sur ces secteurs (agriculture, saliculture, industrie chimique).

Aux Saintes-Maries-de-la-Mer, le développement plus tardif de l'activité touristique explique en grande partie le nombre important de constructions depuis les années 1950 jusqu'à la fin des années 1980 (plus des 2/3 des résidences principales).

A Port-Saint-Louis-du-Rhône, l'essentiel des résidences principales (plus de 60 %) ont été construites après la seconde guerre mondiale jusqu'à la fin des années 1970, en lien avec la forte activité portuaire de la commune à cette époque et au développement du secteur industriel.

Si plus de 90 % des résidences principales ont été achevées avant la fin des années 1980 sur l'ensemble du territoire, on notera toutefois que **deux secteurs ont connu un développement non négligeable des constructions à partir des années 1990 : Camargue Nord (22 % des résidences principales) et les Saintes-Maries-de-la-Mer (près de 15 % des résidences principales)** marqués par l'implantation plus récente de lotissements (comme par exemple dans les villages de Saliers, Gimeaux, ou des Saintes-Maries-de-la-Mer).



La construction ancienne de bon nombre de logements explique sans doute l'absence plus marquée qu'au plan départemental et régional de certains équipements et éléments de confort, et notamment du chauffage central (voir tableau 24).

Sur l'ensemble du périmètre du diagnostic, **plus de 28 % des résidences principales n'ont pas le chauffage central et pour certains secteurs de la partie arlésienne du territoire, ce sont plus de 40 % et jusqu'à plus de 57 %** des résidences qui en sont dépourvues.

Tableau 28 : Equipements et confort des résidences principales

	Résidences principales sans baignoire, ni douche (RP 1999)		Résidences principales sans chauffage central ²⁵ (RP 1999)		Résidences principales avec chauffage central (RP 1999)		Total des résidences principales (RP 1999)
	Nombre	Part en %	Nombre	Part en %	Nombre	Part en %	Nombre
Partie d'Arles située dans le périmètre du diagnostic dont :	28	1,2 %	1 114	46,9 %	1 262	53,1 %	2 376
Mas Thibert	8	1,7 %	269	57,8 %	196	42,2 %	465
Camargue nord	11	1,4 %	346	43,1 %	457	56,9 %	803
Salin-de-Giraud	5	0,6 %	386	43,1 %	509	56,9 %	895
Sambuc	4	1,9 %	113	53,1 %	100	46,9 %	213
Les Saintes-Maries-de-la-Mer	5	0,4 %	299	25,9 %	857	74,1 %	1 156
Port-Saint-Louis-du-Rhône	18	0,5 %	556	16,7 %	2 782	83,3 %	3 338
Périmètre du diagnostic	51	0,7 %	1 969	28,7 %	4 901	71,3 %	6 870
Département des Bouches-du-Rhône	8 954	1,2 %	135 927	18,1 %	615 060	81,9 %	750 987
Région PACA	18 788	1,0 %	354 582	18,7 %	1 541 720	81,3 %	1 896 302

Source : INSEE, RGP 1999

7.3 Les services et les équipements

Arles, ville porte du Parc naturel régional de Camargue, offre tous les services d'une sous-préfecture et tous les équipements d'une commune de plus de 50 000 habitants. La partie de la commune d'Arles comprise dans le périmètre du diagnostic comprend des hameaux qui, pour certains, ont la taille de petits villages et qui sont pour la plupart très éloignés des services et équipements d'Arles (voir *infra* tableau 29)

A chacune des pointes du triangle que forme le territoire du diagnostic, 3 villes : zone centrale urbaine d'Arles hors territoire (36 622 habitants), les Saintes-Maries-de-la-Mer qui compte environ 1969 habitants dans le village même et Port Saint-Louis avec 8 121 habitants.

²⁵ Chauffage central : y compris chauffage « tout électrique » à radiateurs muraux

7.3.1 Des équipements et services publics peu nombreux²⁶

L'accueil d'enfant préscolaire est assuré à Port-Saint-Louis (halte garderie), aux Saintes-Maries-de-la-Mer (halte garderie), à Mas-Thibert (crèche garderie). Cette faible offre de garde d'enfants n'est pas compensée par une offre privée : Il n'y a que 15 enfants qui peuvent être gardés par les 8 assistantes maternelles agréés dans la partie d'Arles située sur le territoire du diagnostic et 9 enfants par les 3 assistantes maternelles agréées des Saintes-Maries-de-la-Mer.

L'école maternelle et élémentaire est présente partout dans les hameaux d'Arles (sauf au Paty-de-la-Trinité et à Saliers), à Port-Saint-Louis et aux Saintes-Maries-de-la-Mer.

Le collège et le lycée ne sont présents qu'à Port-Saint-Louis. Les scolaires et étudiants notamment quittent Port St Louis le plus souvent à partir du lycée puisque la ville ne compte pas d'établissement public de ce niveau.. La première destination est Arles. Le lycée privé permet néanmoins a de nombreux jeunes de pouvoir rester à Port St Louis

Les collégiens et lycéens des hameaux d'Arles et des Saintes-Maries-de-la-Mer bénéficient d'un service de ramassage scolaire pour se rendre à Arles.

On trouve un **centre aéré** aux Saintes-Maries-de-la-Mer, à Port Saint-Louis, à Mas-Thibert, à Salin-de-Giraud et au Sambuc. Seuls Port-Saint-Louis et les Saintes-Maries-de-la-Mer possèdent une **bibliothèque** à demeure tandis que tous les hameaux d'Arles (sauf le Paty) et des Saintes-Maries-de-la-Mer bénéficient de la venue d'un **médiabus**.

Les **services publics de santé** se réduisent à un dispensaire et deux « médecins-pompiers » aux Saintes-Maries-de-la-Mer et à un centre de santé à Port-Saint-Louis, qui a vu ces dernières années disparaître son service des urgences et sa clinique.

Les services aux personnes âgées (soins à domicile, portage de repas, hébergement pour personnes âgées, foyer 3^{ème} âge) sont bien assurés à Port Saint-Louis et aux Saintes-Maries-de-la-Mer-de-la-Mer tandis que seul Mas-Thibert, Saliers et Salin-de-Giraud propose un foyer 3^{ème} âge.

La **Poste** est présente à Port-Saint-Louis et aux Saintes-Maries-de-la-Mer ainsi qu'à Albaron, Mas Thibert, Salin-de-Giraud et au Sambuc.

On trouve une **gendarmerie** aux Saintes-Maries-de-la-Mer-de-la-Mer, à Salin-de-Giraud et à Port-Saint-Louis.

Il n'y a pas de bureau de l'Agence nationale pour l'Emploi sur tout le territoire du diagnostic (ni d'ailleurs d'agences de travail temporaire).

A Port-Saint-Louis, on note ces dernières années la disparition **de nombreuses permanences administratives** : permanences de la Caisse d'Allocation familiale, des impôts, de la caisse régionale d'assurance maladie. Ce qui oblige chaque fois les administrés de Port-Saint-Louis à se rendre à Arles.

7.3.2 L'adduction en eau potable encore défaillante dans certaines parties du périmètre du diagnostic

La commune de **Port-Saint-Louis** est alimentée par la station de pompage de la Pissarotte, située en limite communale près de la RN268 qui puise dans la nappe phréatique de la Crau.

Pour les communes d'**Arles** et des **Saintes-Maries-de-la-Mer**, la dispersion de l'habitat rend difficile et coûteux la réalisation d'un réseau de distribution en eau potable pour l'ensemble des habitants. De plus, la salinité des sols implique que la nappe phréatique n'est exploitable que très ponctuellement et en

²⁶ Les données ont été fournies par les communes

faible quantité. Cette situation exceptionnelle implique que près de **150 mas sont privés d'accès à l'alimentation publique en eau potable**. Les mas les plus proches des réseaux publics existants pourront être cependant raccordés à moyen terme. La situation reste très problématique pour environ 70 mas qui devront conserver des modes d'alimentation et de traitement individuels.

CARTE_31

La commune des **Saintes-Maries-de-la Mer** ayant pu bénéficier des ex-fonds FNDAE (fond national de développement des adductions d'eau), a développé un réseau important. Sur cette commune, peu de mas restent isolés mais les derniers cas sont aussi les plus problématiques.

La partie d'Arles située sur le périmètre du diagnostic : La partie ouest a été raccordée au réseau d'eau potable depuis la fin des années 90 tandis que dans la partie Est, de nombreux mas ne disposent pas d'eau potable au robinet. A Villeneuve, l'eau arrive au hameau mais pas dans les mas. La fontaine d'eau potable à Gageron qui dépannait les habitants alentour ne fonctionne plus tandis que la demande d'une fontaine à Villeneuve n'a pas abouti, obligeant les habitants à s'approvisionner à la fontaine d'Albaron ou de Gimeaux.

Certains mas se trouvent proche des limites communales d'Arles et des Saintes-Maries-de-la-Mer et pourraient potentiellement devenir raccordables dans le cadre d'une coopération entre collectivité compétentes.

7.3.3 Les services et les équipements rendus aux habitants très inégalement répartis²⁷

Dans la Base Permanente des Equipements (BPE), l'INSEE répartit les services et équipements en trois gammes et permet ainsi de dresser une typologie de l'offre :

- une gamme de proximité (23 équipements)²⁸
- une gamme intermédiaire (28 équipements)²⁹
- une gamme supérieure (35 équipements)³⁰

²⁷ Les données ont été fournies par les communes en mai 2006

²⁸ Gamme de proximité : bureau de poste, banque, réparation automobile, maçon, plâtrier peintre, menuisier, plombier, électricien, salon de coiffure, restaurant, agence immobilière, épicerie et supérette, boulangerie, boucherie charcuterie, fleuriste, école maternelle, école élémentaire, médecin généraliste, dentiste, infirmier, kinésithérapeute, pharmacie et taxi.

²⁹ Gamme intermédiaire : trésorerie, gendarmerie, pompes funèbres, contrôle technique automobile, école de conduite, entreprise générale du bâtiment, vétérinaire, blanchisserie, soins de beauté, supermarché, librairie papeterie, magasin de vêtements, magasin d'équipements du foyer, magasin de chaussures, magasin d'électroménager, magasin de meubles, magasin d'articles de sports et de loisirs, droguerie, bijouterie, collègue, opticien, orthophoniste, pédicure-podologue, laboratoire d'analyses médicales, ambulance, hébergement de personnes âgées, services d'aide aux personnes âgées et garde d'enfant d'âge préscolaire.

³⁰ Gamme supérieure : police, ANPE, location d'automobiles et d'utilitaires légers, agence de travail temporaire, hypermarché, poissonnerie, parfumerie, lycée d'enseignement général et/ou technologique, lycée d'enseignement professionnel, établissement de santé de court séjour, établissement de santé de moyen séjour, établissement de santé de long séjour, établissement psychiatrique, urgences, maternité, centre de santé, structures psychiatriques et ambulatoires, spécialiste en cardiologie, spécialiste en dermatologie, spécialiste en gynécologie médicale, spécialiste en gynécologie obstétrique, spécialiste en gastro-entérologie hépatologique, spécialiste en psychiatrie, spécialiste en ophtalmologie, spécialiste en oto-rhino-laryngologie, spécialiste en pédiatrie, spécialiste en radiodiagnostic et imagerie médicale, sage-femmes, orthoptiste, soins à domicile de personnes âgées,

Port-Saint-Louis fort de ses 8121 habitants offre toute la gamme des services et équipements de proximité et quasiment toute la gamme intermédiaire (24 sur 28). La commune propose même 7 des 35 équipements de la gamme supérieure avec entre autres un lycée, un cinéma,...). Port-Saint-Louis compte 5 médecins.

La commune des **Saintes-Maries-de-la-Mer** avec ses 2478 habitants met tous les services et équipements de proximité à disposition et propose 14 des 28 équipements de la gamme intermédiaire pour mieux servir l'importante clientèle saisonnière. Elle abrite aussi 5 équipements de la gamme supérieure (cinéma, parfumerie, centre de santé...). Elle accueille aussi 3 médecins.

Pour les **hameaux** de la partie **d'Arles** située **sur le territoire du diagnostic**, seuls les hameaux de Mas-Thibert et Salin-de-Giraud proposent une partie des services de proximité : peu au regard de la population qu'ils abritent. Les autres hameaux sont très peu équipés, tout particulièrement les hameaux de la zone Camargue nord qui est pourtant la seule zone³¹ dont la population s'accroît.

Tableau 29 : Equipements ou services offerts dans les hameaux de la partie d'Arles située sur le territoire du diagnostic

Mas-Thibert (18 km d'Arles)	1 519 habitants	12 équipements ou services de la gamme de proximité (écoles, poste, magasins d'alimentation, boulangerie coiffeur, kinésithérapeute, infirmiers, dentiste, pharmacie, garagiste...) et 2 de la gamme intermédiaire (papeterie, droguerie, crèche-garderie) plus 2 médecins
Salin-de-Giraud (40 km d'Arles)	2 087 habitants	16 équipements ou services de la gamme de proximité (boulangeries, magasins d'alimentation, boucheries, fleuristes, infirmiers, kinésithérapeutes, pharmacie, banques, garagistes, salons de coiffure, écoles, poste, taxis) et 3 de la gamme intermédiaire (ambulance, droguerie, électroménager) plus 3 médecins
Sambuc (22km d'Arles)	551 habitants	6 équipements ou services de proximité (écoles, poste, boulangerie, alimentation générale, infirmier)
Camargue nord	2 297 habitants	
Gimeaux (5km d'Arles)	1051 habitants	2 équipements ou services de la gamme de proximité (écoles)
Gageron (11km d'Arles)	661 habitants	5 équipements ou services de la gamme de proximité (écoles, artisans)
Saliers (13km d'Arles)	325 habitants	2 équipements ou services de la gamme de proximité (boulangier itinérant, artisans)
Albaron (15km d'Arles)	260 habitants	4 équipements de la gamme de proximité (écoles, poste,...)
Le Paty de la Trinité (20km d'Arles)		1 équipement ou service de la gamme de proximité (artisan)

hébergement d'enfants handicapés, services à domicile ou ambulatoire pour enfants handicapés, travail protégé, cinéma.

³¹ de la partie d'Arles située sur le territoire du diagnostic

Pour la partie d'Arles située sur le territoire du diagnostic, on constate une différence importante entre la partie Est (axe Mas-Thibert/Salin-de-Giraud) avec un meilleur taux d'équipement et une baisse de sa population et la partie Ouest sans service de proximité, avec une population qui augmente.

7.3.4 Une offre limitée en matière de transport

Sur le territoire du diagnostic, comme dans beaucoup de territoires ruraux, la voiture est quasiment le seul mode de transport quotidien.

A Port-Saint-Louis, il existe deux services de cars interurbains : à destination d'Arles et à destination de Fos-sur-Mer/Marseille. 2 taxis complètent ce dispositif de transport en commun. Une liaison par bac permet de rejoindre Salin-de-Giraud.

Aux Saintes-Maries-de-la-Mer, un service de cars interurbains assure la liaison avec Arles, complété en saison par un service de cars en direction de Nîmes/Montpellier. 4 taxis proposent leurs services. Un service de ramassage scolaire emmène les collégiens et lycéens à Arles. Une liaison gratuite par bac permet de franchir le petit Rhône et de rejoindre le département du Gard.

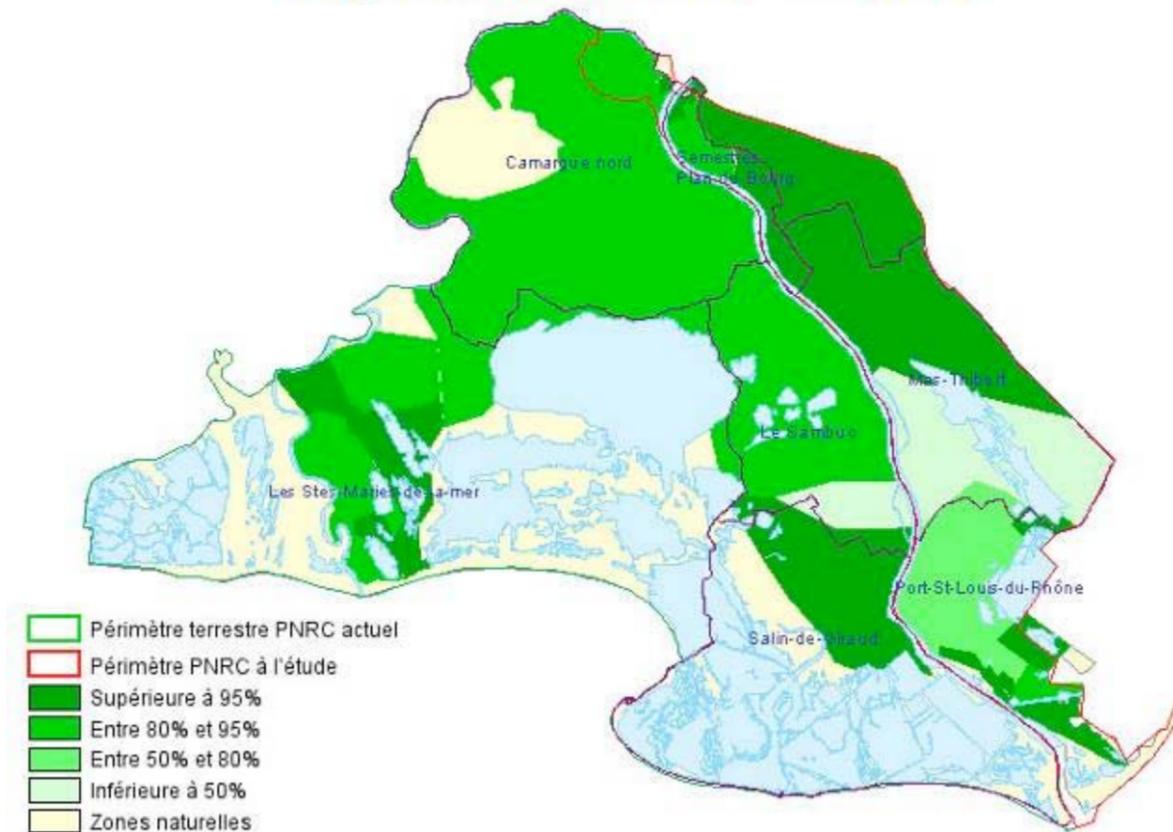
Quant à la partie **d'Arles** située **sur le territoire du diagnostic**, elle est reliée à Arles par un service de cars interurbains et par un service de ramassage scolaire. On trouve deux taxis à Salin-de-Giraud. Une liaison par bac permet de relier Salin-de-Giraud à Port-Saint-Louis-du-Rhône.

7.3.5 Un accès à internet à haut-débit en demi-teinte

Il faut savoir qu'à partir d'un nœud de raccordement, il existe deux variables qui déterminent l'accès d'une ligne téléphonique à l'ADSL : la distance qui la sépare du nœud de raccordement et la puissance de la liaison entre le nœud de raccordement et la ligne téléphonique (diamètre du fil de cuivre qui transporte les données). Aujourd'hui la distance maximum entre une ligne téléphonique et un nœud de raccordement, suivant la puissance de la liaison, se situe entre 5 et 5,8 km.

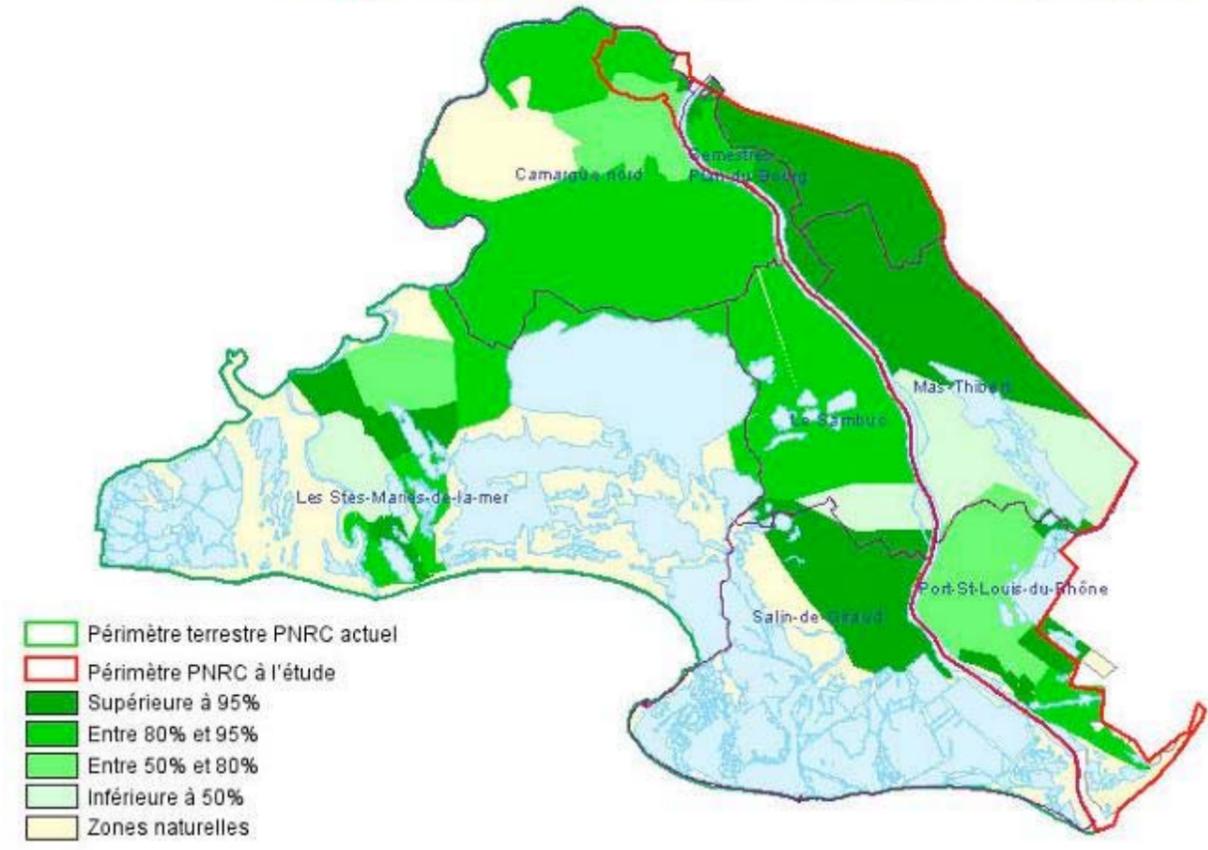
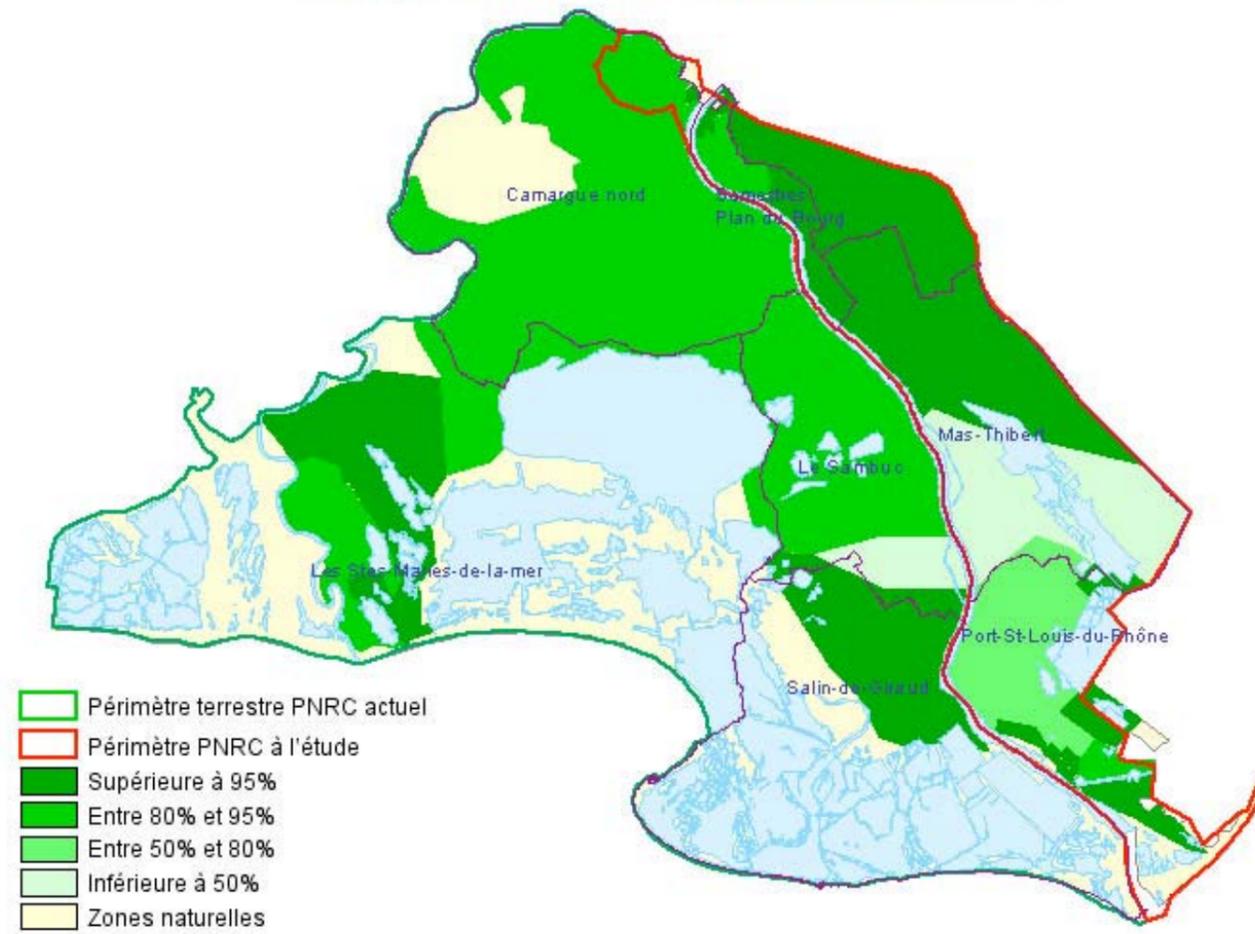
Les cartes ci-dessous présentent la situation fin 2006 en indiquant le pourcentage de lignes téléphoniques pouvant avoir accès à l'ADSL à différents débits.

Eligibilité au 512kb fin 2005

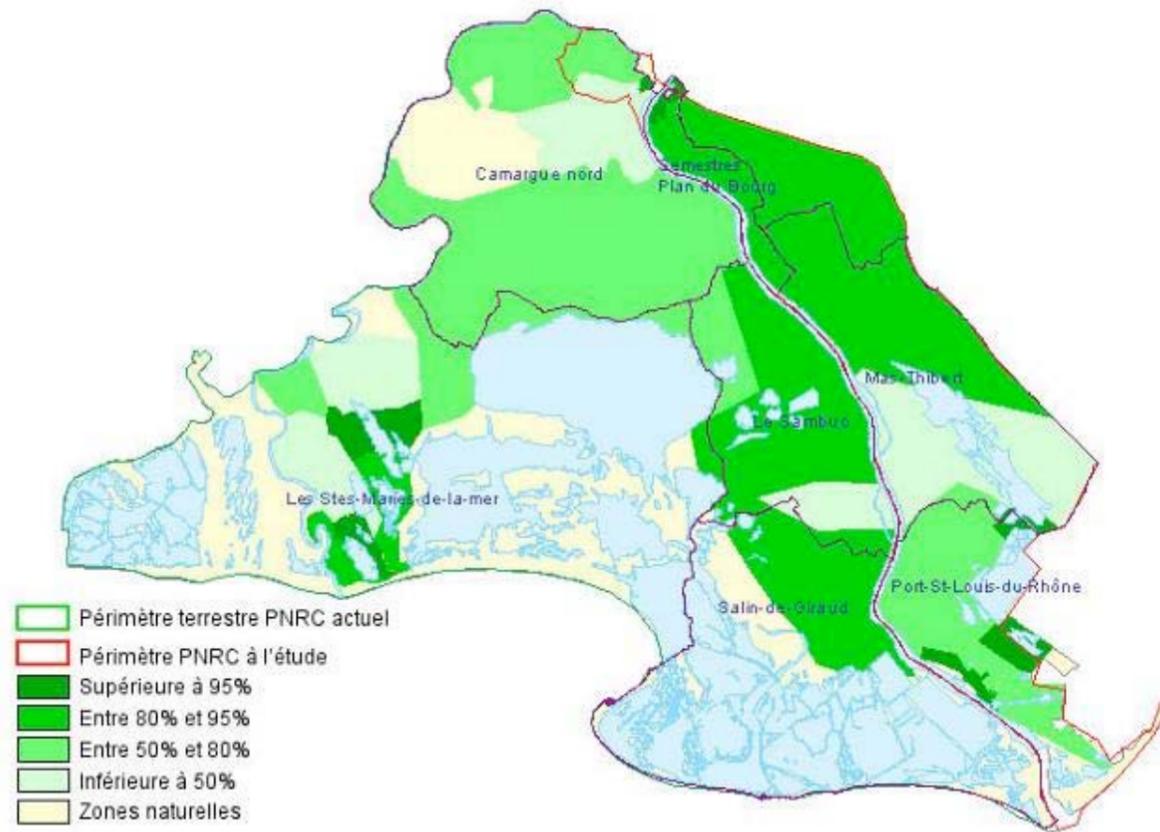


Eligibilité au 512kb fin 2006

Eligibilité du 512kb au 1Mb fin 2007



Eligibilité au 2 Mb fin 2007



Nombre de lignes téléphoniques inéligibles à l'ADSL par secteur



Source : 2006, France Telecom, Direction régionale Provence-Alpes-Côte d'Azur

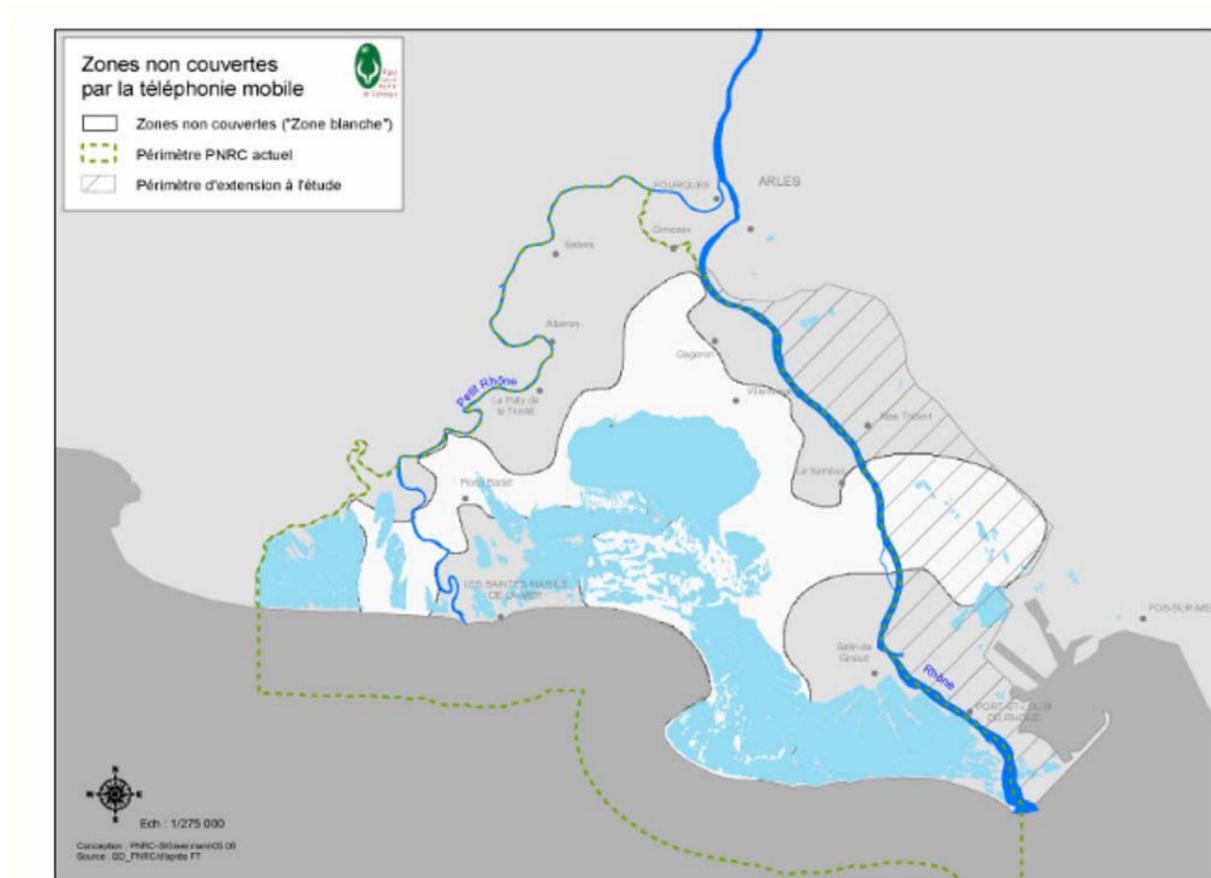
7.3.6 Téléphone mobile : persistance de zones non couvertes

Parmi les différents opérateurs téléphoniques, seul France Telecom (mai 2006) a fourni des éléments sur la couverture en téléphonie mobile du périmètre d'étude. Des différents documents fournis, il ressort que quelque soit les générations de téléphone mobile (GSM/2G, GPRS/2,5 G, EDGE /2,5 G, UMTS/3 G)³², une petite partie du territoire reste hors d'accès (« zone blanche »).

³² * Global System for Mobile Communications (GSM) : Norme numérique de seconde génération (2G). Cette norme est particulièrement utilisée en Europe, en Afrique, au Moyen-Orient et en Asie.

* General Packet Radio Service (GPRS) : Norme dérivée du GSM permettant un débit de données plus élevé. On le qualifie souvent de 2,5G.

Le plan gouvernemental de couverture des zones blanches prévoit de résorber de nombreuses zones blanches en France d'ici la fin 2007. Une démarche visant à identifier des communes supplémentaires et à les couvrir à volume financier constant est en cours de finalisation. Elle devrait concerner environ 300 communes supplémentaires. La couverture par les opérateurs de téléphonie mobile des axes de transport prioritaires (principaux axes de transports routiers puis dans l'avenir ensemble du réseau routier et réseaux ferroviaires) à leurs frais et dans le cadre de leurs obligations de licences viendra compléter le plan de couverture d'ici 2009. Ce train de mesure permettra peut être de résorber les zones blanches sur le territoire du diagnostic.



Source des données : France Télécom 2006

7.3.7 Activités et services des domaines socioculturels

7.3.7.1 Les équipements sportifs

* Enhanced Data Rates for Global Evolution (EDGE) : Norme dérivée du GSM permettant un débit de données plus élevé pour un utilisateur stationnaire

* Universal mobile telecommunications system (UMTS : Évolution de troisième génération soutenu par l'Europe et le Japon)

	Stade	Gymnase	Salle polyvalente	Arènes	Centre aéré ou de loisirs	Autres
Port-Saint-Louis (8 121 hbts)	1	2	1	1	1	
Saintes-Maries-de-la-Mer (2 478 hbts)	2	1	2	1	1	
Mas-Thibert (1 519 hbts)	1				1	
Sambuc (551 hbts)		1			1	1 dojo
Salin-de-Giraud (2 087 hbts)	1	1	1	1	1	
Camargue nord (2 297 hbts)			1 (Gimeaux) 1 (Saliers)	1 coral (Gimeaux)		

Source : 2006, Les données ont été fournies par les communes

On remarquera pour la **partie d'Arles située sur le territoire du diagnostic**, l'opposition entre la **partie Est, relativement mieux équipée** et la partie Ouest.

7.3.7.2 Les équipements culturels

	Salle de cinéma	Salle de spectacle	Bibliothèque, Médiathèque	Médiabus, bibliobus	Centre socio culturel	Groupes de théâtre, fanfare	Ecole de musique	Musée
Port-Saint-Louis (8 121 hbts)	1	1	1		1	2	1	
Saintes-Maries-de-la-Mer (2 478 hbts)	1	1	1	1	1	2	1	1
Mas-Thibert (1 519 hbts)				1		2		
Sambuc (551 hbts)				1				
Salin-de-Giraud (2 087 hbts)				1				
Camargue nord (2 297 hbts)				Gimeaux Saliers Albaron				1

Source : 2006, Les données ont été fournies par les communes

Si Port-Saint-Louis et les Saintes-Maries-de-la-Mer proposent un ensemble de services et d'équipements culturels, les habitants de la partie d'Arles située sur le territoire du diagnostic doivent se tourner vers Arles, sauf pour les services de la médiathèque qui viennent à eux grâce au médiabus.

7.3.7.3 Les lieux de culte

	Eglise catholique	Eglise orthodoxe	Mosquée ou lieu de prière
Port-Saint-Louis (8 121 hbts)	1	1	1
Saintes-Maries-de-la-Mer (2 478 hbts)	1		
Mas-Thibert (1 519 hbts)	1		1
Sambuc (551 hbts)	1		
Salin-de-Giraud (2 087 hbts)	2	1	
Camargue nord (2 297 hbts)	Gageron Saliers Albaron		

Source : 2006, Les données ont été fournies par les communes

7.3.7.4 Le tissu associatif et les espaces de convivialité

	Association sportive	Association autour de la culture provençale	Club taurin et école taurine	Association culturelle ³³	Association d'habitants	Club, association 3 ^{ème} âge	Lieu de rassemblement et de distraction	Marché : Nb par semaine
Port-Saint-Louis (8 121 hbts)	20	15	2 clubs	66	8	3	2	2
Saintes-Maries-de-la-Mer (2 478 hbts)	10	1	2 clubs 1 école taurine	1	1	1	5	2
Mas-Thibert ³⁴ (1 519 hbts)	3	2		7		1		1
Sambuc (551 hbts)	1		3	1				
Salin-de-Giraud (2 087 hbts)	8	3	5 clubs 1 école taurine	12	1	1	1	1
Camargue nord (2 297 hbts)	2 (Gimeaux) 2 (Allbaron)	3 (Gimeaux)	1 (Gimeaux) 3 (Saliers)	1 (Gimeaux) 1 (Gageron) 3 (Albaron) 2 (Saliers)	2 (Gimeaux) 1 (Gageron) 1 (Saliers)	1 (Gageron) 1 (Saliers)	1 (Paty-de-la-Trinité)	

Source : 2006, Les données ont été fournies par les communes

A l'exception notable de Port-Saint-Louis (160 associations, soit une association pour 50 habitants³⁵) et **et Salin-de-Giraud** (30 associations, soit 1 association pour 69 habitants), **on a affaire à un tissu associatif peu dense** si l'on met en regard la moyenne française (1 000 000 associations en activité pour 62 000 000 habitants soit une association pour 62 habitants) ou la moyenne sur la commune d'Arles (567 associations pour 53 000 habitants soit une association pour 93 habitants)

- Saintes-Maries-de-la-Mer (17 associations, soit une association pour 145 habitants),
- Mas-Thibert (12 associations soit une association pour 126 habitants),
- le Sambuc (5 associations, soit une association pour 110 habitants)
- Camargue nord (24 associations, soit 1 association pour 95 habitants)

³³ Sans compter les associations autour de la culture provençale

³⁴ Pour la partie d'Arles située sur le territoire du diagnostic, les chiffres concernant les associations sont issus de la liste des associations ayant demandé des subventions à la ville d'Arles, donc sont peut-être en deçà de la réalité

³⁵ Il s'agit là de comparer le nombre d'associations rapporté au nombre d'habitants dans différentes parties du territoire du diagnostic. Il ne s'agit en aucune façon de nombre d'adhérents à ces associations

Mais on **peut remarquer la forte présence des associations autour de la culture provençale et autour des traditions taurines** (sur les 70 clubs taurins recensés par Arles sur sa commune, 10 se trouvent dans sa partie camarguaise).

Mais il existe d'autres lieux de convivialité qui sont présents partout ou presque, à savoir les bars et les restaurants. Si Port-Saint-Louis et les Saintes-Maries-de-la-Mer en ont beaucoup, eu égard à leur nombre d'habitants ou leur vocation touristique, on peut examiner leur répartition sur la partie d'Arles située sur le périmètre du diagnostic. On voit alors que l'on trouve des bars et des restaurants dans des hameaux qui ne disposent d'aucun autre équipement ou qu'il n'y a ni bar ni restaurant dans une zone d'habitations comme Gimeaux.

	Bar	Restaurant
Mas-Thibert (1 519 hbts)	2	2
Sambuc (551 hbts)	2	2
Salin-de-Giraud (2 087 hbts)	4	6
Camargue nord (2 297 habitants)		
Gimeaux (1051 habitants)		
Gageron (661 habitants)	1	1
Villeneuve (à peu près 50 habitants)	1	2
Salières (325 habitants)	1	1
Albaron (260 habitants)	2	2
Le Paty de la Trinité (à peu près 100 habitants)	1	2

Source : 2006, Les données ont été fournies par la commune d'Arles

<p>Forces</p> <ul style="list-style-type: none"> Le maintien d'un lien social grâce au maillage régulier de l'espace par de nombreux hameaux auxquels s'ajoute trois agglomérations bien équipées en service (Arles, les Saintes et Port-Saint-Louis) aux pointes du delta. Une population agricole encore bien représentée qui soutient la vocation agricole du territoire L'existence de nombreuses associations autour de la culture provençale et des traditions taurines 	<p>Faiblesses</p> <ul style="list-style-type: none"> Des équipements et services (publics ou privés) très peu nombreux dans les hameaux et très inégalement répartis sur le territoire (la zone Camargue nord étant la plus défavorisée alors que c'est la seule zone dont la population augmente). Une baisse de la population malgré de nouveaux arrivants Un accès au logement difficile : Un parc de logement qui progresse peu sauf aux Saintes-Maries-de-la-Mer et dans la zone Camargue Nord Pas d'accès à l'eau potable pour près de 150 mas Des disparités spatiales dans l'accès à l'Internet haut-débit. Une persistance de zones non couvertes pour le téléphone mobile
---	--

<p>Opportunités</p>	<p>Menaces</p> <ul style="list-style-type: none"> Le manque de terrains disponibles pour
----------------------------	--